

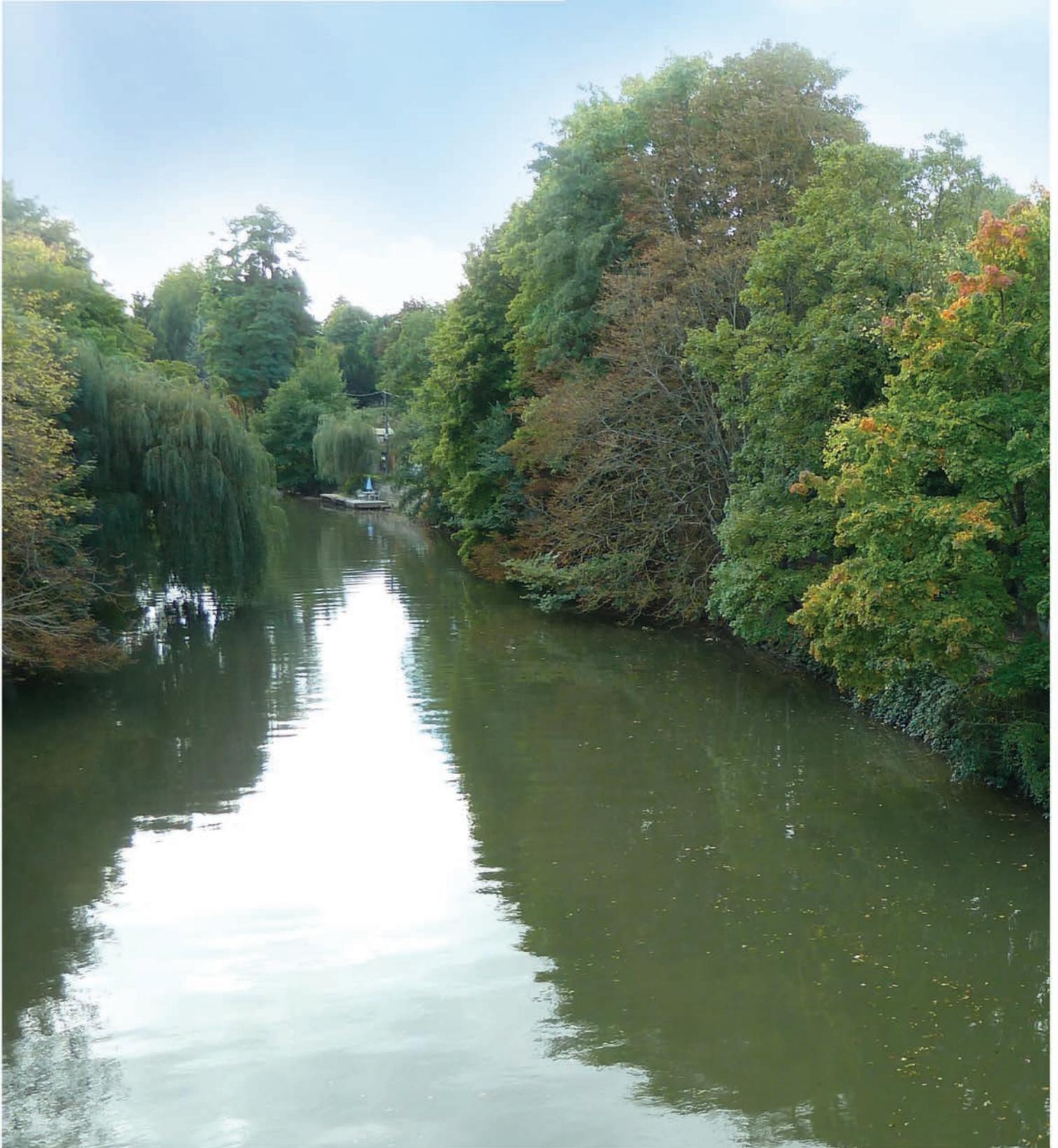
# PARMAIN NOTRE VILLE

#5

MAGAZINE D'INFORMATIONS

[www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr) - Suivez nous sur Facebook [villedeparmain](#)

MARS 2022



# SOMMAIRE #5



## Le mot du Maire p.3

## Autour du tapis vert p.4

- Séance du 12 octobre 2021
- Séance du 30 novembre 2021
- Séance du 15 février 2022

## Vie communale p.5

- Cérémonies militaires du 11 novembre et du 5 décembre
- Rencontres de quartier
- Nouveaux arrivants
- Spectacle de Noël
- Marché de Noël
- Un panier pour nos seniors
- Quai des Brumes
- Galette des Rois de la Fondation Chantepie Mancier
- Notre doyenne
- Le Lions Club et Parmain unis pour les plus démunis
- Théâtre
- Bibliothèque

## Urbanisme p.12

- Planning de l'élaboration du PLU 2021-23
- Quelques définitions pour mieux comprendre l'urbanisme
- PLU - Ateliers participatifs du 12 février 2022

## Sécurité - Circulation p.17

- Zoom sur la sécurité à Parmain
- À propos des cars scolaires du collège des Coutures
- Pour mieux circuler à Parmain ...

## Travaux p.19

- Mur rue du Maréchal Foch
- Curage des avaloirs
- Enfouissement ligne haute tension rue de Ronquerolles

## Enfance - Scolaire p.20

- Accueils de loisirs
- Déjeuner à l'école - Bon appétit les petits...
- Collège les Coutures

## Culturel p.24

- École de musique de Parmain (conservatoire de musique et de danse de Parmain -CRC)
- Nos expositions
- Nos prochains grands événements

## Commerce et artisanat p.27

- Quinzaine commerciale
- Nouveaux commerces/artisans

## Du côté des associations p.29

- AFIAP
- Chœurs de la Vallée du Sausseron
- AREJ
- CPCLC
- AS Parmain
- La Cabane
- Muay Thaï Boxing de Parmain
- Gymnastique Volontaire
- Parmain Classic
- Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)
- Nouvelles associations

## A propos de... p.34

- Parking de la gare
- Élections 2022
- SIAEP
- Dépannage d'urgence... Attention...
- 80 millions d'amis
- TRI-OR

## Hommage à Pierre Caubel p.40

## État civil p.42

## Tribunes p.43

## Agenda p.44



Retrouvez nous sur  
**Facebook**  
Villedeparmain

## Magazine d'informations : Mars 2022

Directeur de la publication :  
Loïc Taillanter  
Rédacteur en chef :  
François Kisling  
Responsable de  
communication :  
Sylviane Saumier

Toute correspondance à  
adresser :  
Mairie de Parmain 95620  
Commission Information /  
Communication

Impression - Réalisation EFIC  
Tél. : 03 44 59 31 81  
www.efic2.fr



# EDITO DU MAIRE



*« La paix n'est pas l'absence de guerre, c'est une vertu, un état d'esprit, une volonté de bienveillance, de confiance, de justice » - Spinoza.*

Qui aurait pu imaginer qu'en 2022 la guerre éclaterait sur le continent Européen ? Le Président Russe a décidé de briser unilatéralement un processus de paix engagé depuis des décennies et viole ouvertement le droit international : les Ukrainiens défendent héroïquement leur pays ! Lorsque ces lignes paraîtront, nous aurons déjà organisé au sein de notre communauté de communes une chaîne de solidarité afin de soutenir et soulager les Ukrainiens. Le moment venu, notre ville participera à l'accueil des réfugiés qui fuient cette guerre ; un accueil organisé par les Etats européens et qui sera l'honneur et la grandeur de notre pays.

Par ailleurs, le coût de l'énergie ne cesse d'augmenter : en quelques mois, le prix du gaz a bondi de 300 % quand celui de l'électricité a été multiplié par 5. Et, malheureusement, les événements d'Ukraine risquent de rendre cette inflation du prix des énergies pérenne. Face à l'explosion des tarifs, les collectivités locales vont être contraintes de revoir leurs prévisions budgétaires et, au besoin, de reprogrammer les actions prévues.

Malgré ces nouvelles préoccupantes, nous devons absolument garder confiance en l'avenir. Les deux ans de pandémie que nous venons de traverser soulignent l'importance de l'entraide indispensable entre les personnes.

La Mairie est notre maison commune et nous restons à votre disposition pour échanger et vous soutenir sur vos préoccupations du quotidien.

Comme vous avez pu le constater, la dernière partie des travaux concernant la voie verte est quasiment achevée pour le bonheur de tous ! Mais nous souhaitons également favoriser la circulation des vélos et piétons entre Parmain et l'Isle-Adam, la construction d'une passerelle répond à ce besoin. C'est pour cette raison que nous allons lancer les études techniques et financières concernées avec toutes les parties prenantes pour mettre en place ce projet.

Des réjouissances arrivent à Parmain et de nombreuses manifestations sont prévues : le Carnaval, la matinée éco-citoyenne, le Samedi Gourmand Artisanal, Horticole et Musical, la fête de la ville, la collecte des œufs de Pâques et bien d'autres événements que vous trouverez dans l'agenda de la ville et sur les réseaux sociaux.

Pour que Parmain conserve sa qualité de vie et son charme, vous pouvez compter sur la mobilisation au quotidien et la détermination sur le long terme de vos élus.

Votre Maire  
Loïc TAILLANTER

## AUTOUR DU TAPIS VERT



Les points de l'ordre du jour des comptes-rendus des séances :

### - Séance du 12 octobre 2021 -

- 1) Convention Territoriale Globale (CTG) entre la commune de Parmain et la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise (CAF) – DEL-2021-58
- 2) Approbation de la modification du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs – DEL-2021-59
- 3) Approbation du projet éducatif du territoire (PEDT) – DEL-2021-60
- 4) Engagement de la procédure de révision du POS (Plan d'occupation des sols), valant élaboration du PLU (Plan local d'urbanisme) – DEL-2021-61
- 5) Constitution de la commission communale « Plan Local d'Urbanisme » - DEL-2021-62
- 6) Instauration du droit de préemption urbain DEL -2021-63
- 7) Instauration du contrôle des divisions foncières DEL-2021-64
- 8) Acquisition de la parcelle AC 480 d'une superficie de 57 m<sup>2</sup> sise 129 rue Maréchal Foch – DEL-2021-65
- 9) Annulation du transfert de compétence « Infrastructures de charges » au Syndicat Mixte Départemental d'Électricité, du Gaz et des Télécommunications du Val d'Oise (S.M.D.E.G.T.V.O.) délibération n° 2021/43 du jeudi 3 juin 2021 – DEL-2021-66
- 10) Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts (CCVO3F) et transfert à l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) de la compétence en matière d'infrastructures de recharges de véhicules électriques (IRVE) – DEL-2021-67

- 11) Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale LASCHENAYE– DEL-2021-68
- 12) Organisation d'une vente publique à des particuliers des ouvrages désherbés– DEL-2021-69
- 13) Contrat Groupe d'Assurance Statutaire du Centre Interdépartemental de la Grande Couronne d'Île-de-France : procédure de renégociation - DEL-2021-69

### - Séance du 30 novembre 2021 -

- 1) Déclassement du bien cadastré AC 87 sis 3 rue Raymond Poincaré (DEL-2021/71)
- 2) Modification des délégations consenties par le Conseil municipal au Maire et à son Premier Adjoint en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales (DEL2021-72)
- 3) Budget supplémentaire – Exercice 2021 (DEL2021-73)
- 4) Prêt relais in fine à taux fixe : : préfinancement de la vente de l'immeuble sis 129 rue du Maréchal Foch (DEL 2021-74)
- 5) Prêt à taux fixe sur une durée de 15 ans : financement du programme d'investissement 2021 (DEL2021-75)
- 6) Cession d'un bien immobilier cadastré AC 87 sis 3 rue Raymond Poincaré (DEL2021-76)

### - Séance du 15 février 2022 -

- 1) Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts : rapport d'activités annuel 2020 et schéma de mutualisation (DEL2022/01)
- 2) Dénomination de l'impasse donnant rue Guichard angle Place Georges Clémenceau (DEL2022/02)
- 3) Déclassement des parcelles AC 488 et AC 491 sises 5 rue du Président Wilson (DEL2022/03)
- 4) Adhésion à la Centrale d'Achat du Syndicat Mixte Val d'Oise Numérique (DEL2022/04)
- 5) Ouverture des crédits d'investissement 2022 (DEL2022/05)
- 6) Organisation dans les collectivités territoriales d'un débat portant sur les garanties accordées en matière de protection sociale complémentaire (PCS) (DEL2022/06)

Le texte complet des comptes-rendus du Conseil municipal est consultable sur le site de la commune : [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr)



## CÉRÉMONIES MILITAIRES

**11 novembre**



Cette cérémonie a eu lieu en présence de demoiselles de la Légion d'Honneur, d'un contingent de jeunes pompiers de la brigade de l'Isle-Adam, d'élèves de l'école du Centre qui ont entonné notre hymne national, de l'harmonie de notre communauté de communes, des portes drapeaux et des adhérents de l'Union Nationale des Combattants (UNC) et d'un nombreux public.

**5 décembre**



La cérémonie d'hommage aux Morts pour la France lors des conflits d'Algérie du Maroc et de Tunisie s'est déroulée en présence d'élus, d'anciens combattants, de Monsieur Alphonse Pagnon Président de l'UNC. Au nom du maire empêché, Monsieur Antoine Santero, premier adjoint a rendu un hommage solennel aux femmes et aux hommes, militaires ou civils tombés pour la France de 1954 à 1962.



## RENCONTRES DE QUARTIER

C'est au quartier de Jouy-le-Comte que s'est tenue la dernière rencontre le 20 novembre 2021.

La prochaine se tiendra quartier du Val-d'Oise, place de l'Europe le samedi 26 mars, les Parminois concernés recevront une invitation déposée dans leur boîte aux lettres.

Depuis le 6 février 2021, date de la première rencontre, tous les quartiers auront participé à ces discussions spontanées.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

Le rythme de deux réceptions par an est maintenu ...

Le 27 novembre, réception chaleureuse dans la salle des mariages de la ville, où nos nouveaux arrivants ont été accueillis par le maire, Loïc Taillanter accompagné de Mmes Calves et Labussière, Mrs Santero, Touzalin et Kisling (adjoints).

Après une présentation de la ville par M. le maire et les nombreux échanges, un pot de bienvenue a clos cette cérémonie. Pour participer à cette cérémonie n'hésitez **pas à vous enregistrer**, cela ne prend que quelques secondes.

Allez sur le site de la ville : Parmain au quotidien / Nouveaux habitants ...

A très bientôt donc.



*François Kisling  
Adjoint chargé de l'information et de la communication*



## SPECTACLE DE NOËL



Le jeudi 9 décembre dernier la ville a offert un spectacle de Noël aux enfants des écoles. Malgré les contraintes des règles sanitaires en vigueur et tout en les respectant, nous avons organisé salle Jean Sarment la venue de Monsieur Plume et Madame Lili : deux personnages qui ont beaucoup amusé les enfants par leurs facéties sur scène ! Les enfants se sont laissés emporter par le jeu des acteurs et ont largement participé en répondant aux questions et en aidant chacun des personnages en quête d'indices... Beaucoup de couleurs, de musique et de rires...

Chaque enfant est reparti heureux...

Et pour rentrer à la maison un petit cadeau du « Père Noël mairie » dans le cartable !

*Sylvie Labussière  
Adjointe chargée des affaires scolaires*





## MARCHÉ DE NOËL



### MARCHÉ DE NOËL 11 ET 12 DÉCEMBRE PLACE GEORGES CLEMENCEAU

Merci Père Noël.

Ils en parlent encore.

Le Père Noël et sa lutine "Séraphine" ont offert à chaque enfant un cadeau et des bonbons durant ces deux jours. Les 39 exposants ont proposé des cadeaux et produits gourmands aux 4 500 visiteurs. Produits artisanaux à déposer au pied du sapin.

Jongleurs, démonstrations de monocycle, sculptures de ballons et promenades à poneys ont animé ces deux journées.

L'installation de deux grands barnums a permis aux Parminoises qui le désiraient de s'asseoir pour se restaurer sur place : pizzas, huîtres, burgers, grillades, crêpes, gâteaux, vin chaud pour les grands, marrons et chocolats pour les petits.



*Philippe Desry  
Conseiller municipal délégué au  
Développement économique - Commerce - Artisanat*



## UN PANIER POUR NOS SENIORS



Comme l'an passé, en raison du contexte sanitaire, la municipalité a fait le choix d'offrir un panier de Noël garni de plats, douceurs et vins aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Les personnes dans l'impossibilité de se déplacer ont reçu ce colis à domicile.

## QUAI DES BRUMES



À l'occasion des fêtes de Noël, les résidentes et résidents de l'établissement du Quai des Brumes ne sont pas oubliés, c'est avec plaisir que notre municipalité leur a offert une corbeille garnie de sachets de chocolats.

Nous leurs avons souhaité de très belles fêtes de fin d'année.

## GALETTE DES ROIS DE LA FONDATION CHANTEPIE MANCIER



Le jeudi 13 janvier, la Fondation Chantepie Mancier a organisé un sympathique après-midi en faveur de ses résidents autour d'une galette des rois et d'un verre de jus de pomme. À cette occasion, le CCAS de notre commune a offert des jeux d'extérieurs et de société adaptés aux seniors (jeu de croquet, loto géant en bois, jeu de dominos).

M. Chamamah et toute son équipe ont beaucoup apprécié ces cadeaux. Mmes Salbert et Chapalain représentaient la ville de l'Isle-Adam.

Cette manifestation a bien entendu respecté les règles sanitaires en vigueur.

*Renée Bou Anich  
Conseillère municipale déléguée  
Affaires sociales - CCAS*

## NOTRE DOYENNE

Ce 15 février, nous avons fêté les 101 ans de notre très chère et merveilleuse Mme Cécile G. qui a apprécié notre gâteau et une coupe de champagne. Notre doyenne était très heureuse et nous lui souhaitons à nouveau de très belles années.

*Renée Bou Anich  
Conseillère municipale déléguée  
Affaires sociales - CCAS*



## LE LIONS CLUB ET PARMAIN UNIS POUR LES PLUS DÉMUNIS

"Le Lions Club International est la première ONG au monde avec 1 480 000 membres et est représenté dans 210 pays. Au niveau local, le club participe aux actions humanitaires que sont la Banque Alimentaire et le Téléthon. Par ailleurs, il œuvre pour la Santé avec l'Opération Tulipes contre le cancer, Octobre Rose, et est engagé pour l'enfance et les malvoyants. Le Lions Club accueille des hommes et des femmes engagés dans la Cité partageant des valeurs d'humanisme et d'amitié".

Le Lions Club de Parmain / l'Isle-Adam a organisé l'édition 2021 du salon des vins et du terroir en partenariat avec la commune.

En échange de la gratuité de la salle Jean Sarment, le Lions Club s'est engagé à reverser 50 % de la recette nette du salon aux œuvres de notre CCAS.

Un chèque de 6 055.75 € pour une bonne cause.

Merci à ce généreux don au CCAS, il nous permettra de répondre à plus de demandes d'aide en faveur des Parminois.

*Philippe Desry  
Conseiller municipal délégué au  
Développement économique - Commerce - Artisanat*



Vendredi 26 février Monsieur Frédéric Bonamy, président du Lions Club accompagné de Madame Sylvie Turquet, a remis le chèque à Monsieur le maire.

## THÉÂTRE

Après une année d'interruption, de nombreux spectateurs étaient présents samedi 29 janvier à la salle Jean Sarment pour retrouver les « Fous de la Rampe » qui ont interprété une pièce de Feydeau « Feu la mère de Madame ».

Une soirée placée sous le signe de la bonne humeur et du rire.



## BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque Lachesnaye vous invite à découvrir des animations tout au long de l'année.

### - Bébés-Lecteurs - pour les 0-5 ans

Un rendez-vous régulier entre les tout-petits et la lecture les samedis à 10h30.

<b>Mars</b> Les samedis 12, 19, 26	<b>Mai</b> Les samedis 14, 21, 28
<b>Avril</b> Les samedis 02, 09, 16	<b>Juin</b> Les samedis 04, 11, 18, 25

### Heure du conte - à partir de 5 ans

Partez à l'aventure les mercredis à 15h30 avec les lectures proposées par les bibliothécaires. Magie, rire et frissons garantis.

<b>Mars</b> Les mercredis 09, 16, 23, 30	<b>Mai</b> Les mercredis 11, 18, 25
<b>Avril</b> Les mercredis 06,13,20	<b>Juin</b> Les mercredis 01, 08, 15, 22, 29

### Café Littéraire - pour les adultes

Un samedi par mois, les bibliothécaires vous attendent dans une ambiance conviviale pour échanger autour de vos dernières lectures.

- Samedi 19 mars
- Samedi 9 avril
- Samedi 14 mai
- Samedi 25 juin

### Atelier d'écriture - pour les adultes

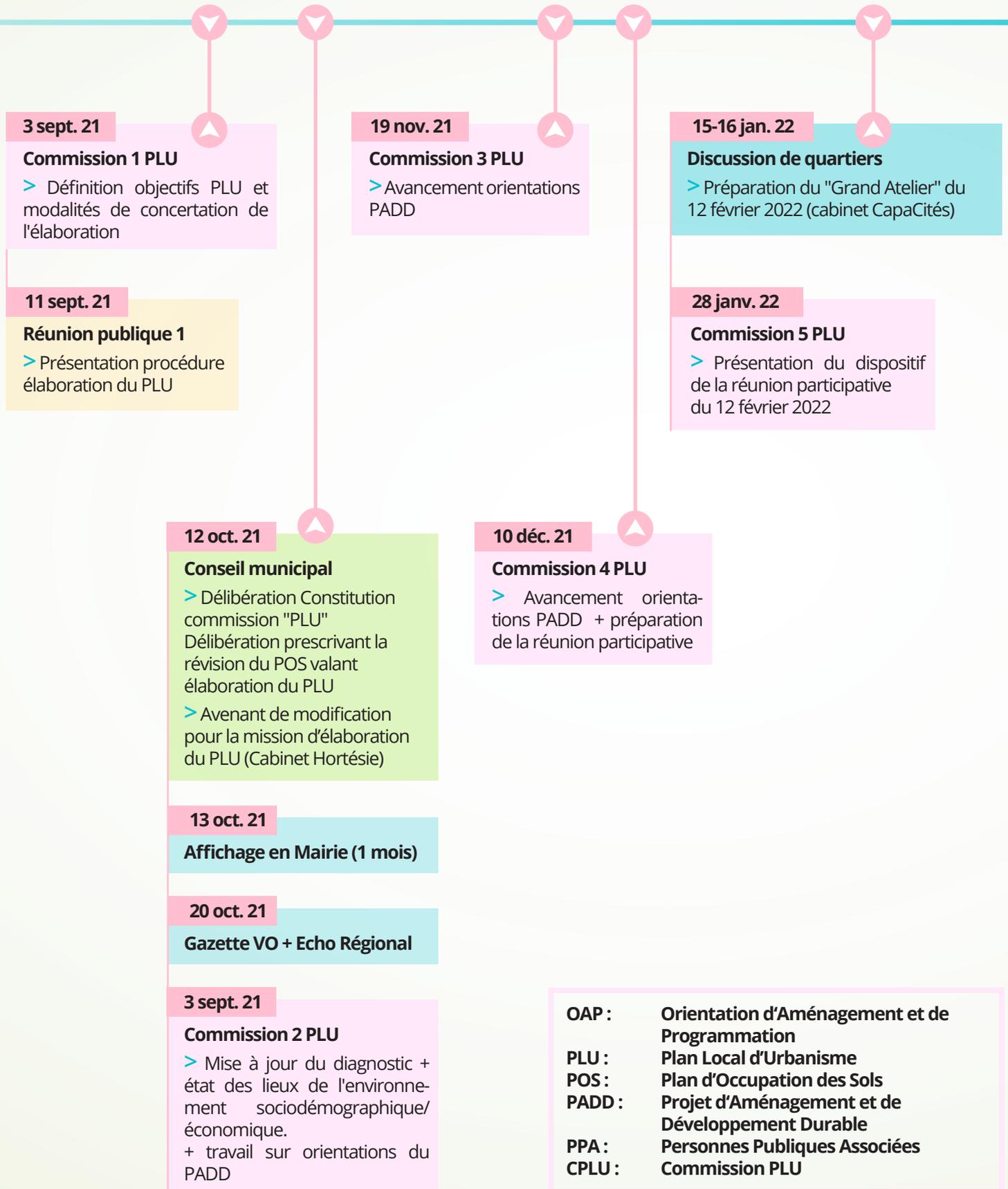
Un samedi par mois, pour les aider à naître, on peut décider de s'offrir un temps où l'on va écrire, pour son plaisir, pour découvrir les mots enfouis, imaginés, rêvés... ici et là, on se pose, on écrit, puis on reprend l'itinérance, on retrouve ses pensées nomades, on chemine jusqu'à la prochaine étape, la prochaine page.

- Samedi 26 mars
- Samedi 16 avril
- Samedi 21 mai
- Samedi 18 juin

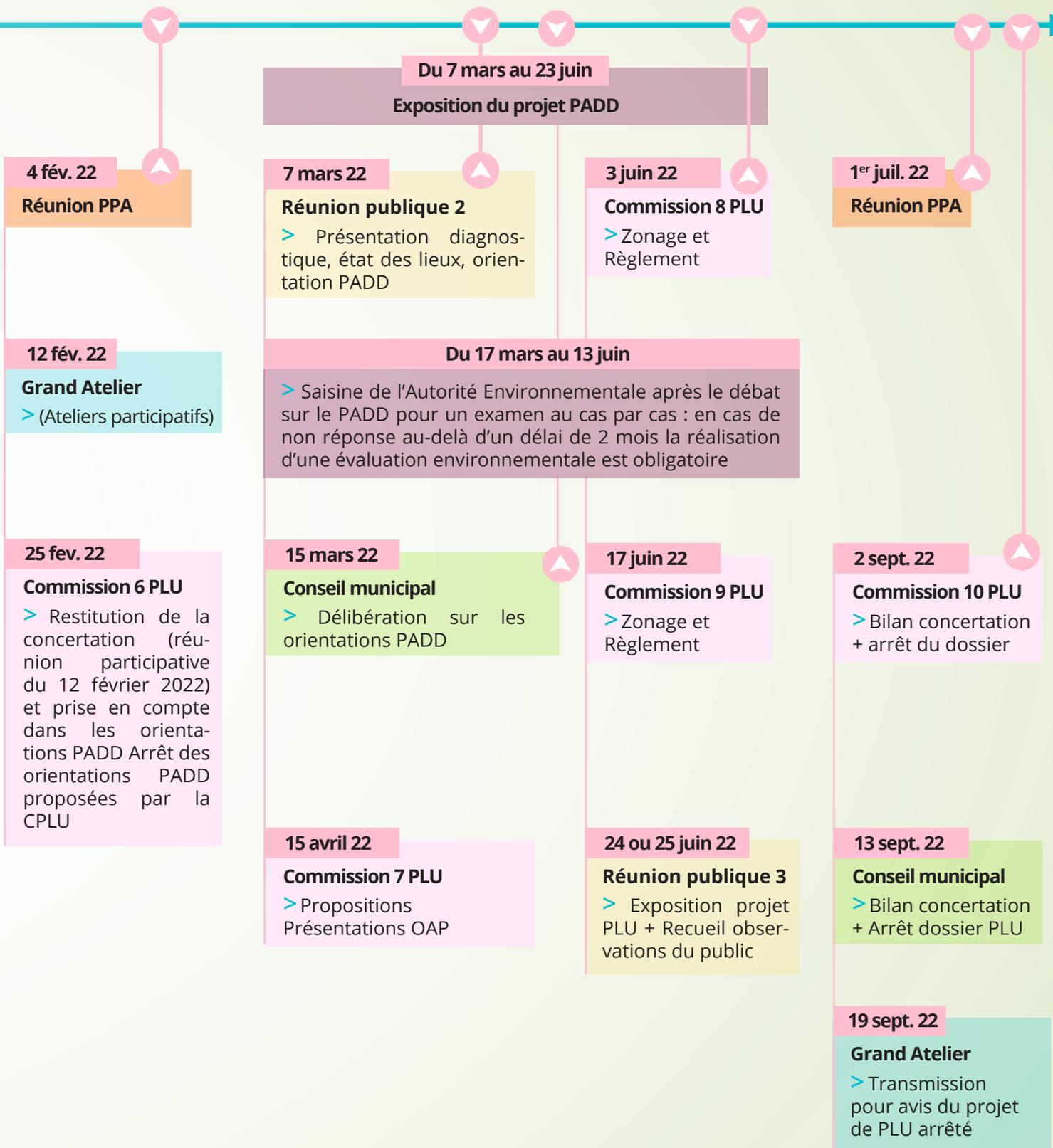


# PLAN LOCAL D'URBANISME 2021 - 2023

## PLANNING



Version 10-02-22



# « PLAN LOCAL D'URBANISME 2021 - 2023 »

## QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE L'URBANISME...

### POS

#### Plan d'Occupation des Sols

Ancien document d'urbanisme dont le régime avait été créé par la Loi d'orientation foncière de 1967.

Les anciens POS subsistent et gardent toute leur validité juridique tant qu'ils n'ont pas été transformés en PLU.

À Parmain, la révision du POS, en cours, vaudra élaboration du PLU.

### PLU

#### Plan Local d'Urbanisme

Ce document d'urbanisme est un outil réglementaire qui régit l'utilisation des sols, fixe les règles applicables aux constructions et fonde le projet stratégique d'aménagement et de développement de la ville.

Le PLU se doit :

- > de respecter (être conforme à la norme) le code de l'urbanisme, les lois, les décrets...
- > d'être compatible (ne pas être contradictoire) avec les documents comme le Plan Local de l'Habitat, le Schéma Directeur d'Ile de France, le Plan de Déplacements Urbains d'Ile de France, le Plan Climat Air Energie Territoire, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux...
- > de prendre en compte (ne pas ignorer) le Schéma Régional de Cohérence Energétique, le Schéma Régional Climat Air Energie...

À Parmain, le recours engagé contre le PLU a eu comme conséquence la remise en vigueur du POS pendant deux ans (à compter du 1er juillet 2021). La commune entend poursuivre l'étude de son projet de PLU selon un calendrier lui permettant de disposer d'un document d'urbanisme dans ce délai.

## LE PLU EST COMPOSÉ DE...

**Du rapport de présentation qui expose l'état des lieux du territoire, ses forces et faiblesses...**

**Du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD)**

Projet fixant les orientations de la ville en matière d'aménagement du territoire sur le long terme. Il définit les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il est le socle du PLU.

**Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)**

Dans le respect du PADD, les OAP propres à certains quartiers ou secteurs, permettant à la collectivité de prévoir des dispositions portant sur l'aménagement, l'habitat, les transports et les déplacements, en fixant les actions et les opérations nécessaires pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de ville et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement et assurer le développement.

**Du règlement et des documents graphiques** qui fixent les règles applicables sur les zones délimitées selon le plan de zonage (zone urbaine U, zone à urbaniser AU, zone agricole A, zones naturelles et forestières N).

**Des annexes** rassemblant les autres contraintes (servitudes d'utilité publique, plan de prévention des risques, plan de réseaux etc).

## PPRI

### Plan de Prévention des Risques Inondations

Le PPRI du département de Paris a pour objectif de caractériser le risque inondation par débordement de la Seine et de préconiser des mesures visant à réduire la vulnérabilité des biens et des personnes. C'est un document réglementaire établi et approuvé par les services de l'État en concertation avec la ville de Paris et les habitants, après enquête publique. Le PPRI vaut servitude d'utilité publique pour toute autorisation d'urbanisme située en zone de risque ; est opposable à toute personne publique et privée.

## PNR

### Parc Naturel Régional du Vexin Français

Créé en mai 1995, le Parc naturel régional du Vexin français est géré par un Syndicat Mixte qui regroupe la Région Ile-de-France, les Départements du Val d'Oise et des Yvelines, 98 communes et 6 communautés de communes adhérentes. Le Parc est un outil de gestion et d'aménagement au service d'un territoire et de ses habitants. Il met en œuvre un projet de développement harmonieux et équilibré, basé sur la préservation de ses patrimoines naturels, culturels et bâtis.

L'organisme de gestion du Parc est un Syndicat mixte composé des collectivités signataires de la Charte (Région Ile-de-France, départements du Val d'Oise et des Yvelines, communes, communautés de communes, villes-portes) auxquelles sont associés les partenaires consultés lors de son élaboration et sa mise en œuvre.

Il s'appuie sur un Comité syndical et différentes instances délibérative (Bureau syndical) ou consultatives (commissions thématiques).

Les orientations du Parc sont inscrites dans une Charte qui engage ses signataires pour une durée de 15 ans. Préservation des patrimoines et développement économique local sont les 2 piliers de l'action menée au quotidien par les techniciens du Parc.

#### Révision de la Charte

La révision de la Charte du Parc naturel régional du Vexin français a été officiellement lancée par la Région Île-de-France en mars 2019 et confiée au Syndicat Mixte du Parc, sous la supervision du Directeur. Il s'agit d'une procédure de plusieurs années impliquant différentes étapes de concertation et de validation. L'adoption de la nouvelle charte devrait être pour la fin de 2025

Retrouver toutes les informations sur : <http://www.pnr-vexin-francais.fr>

## RNU

### Quelques conséquences si le Règlement National d'Urbanisme est appliqué à parmain...

**En application de l'article L422-5 du code de l'urbanisme :**

Chaque demande d'autorisation d'urbanisme est soumise à un **avis conforme du préfet**

« Déclaration préalable, Permis de construire, Permis d'aménager, Permis de démolir »

**Le RNU entraîne des droits à construire sans presque aucune règle en proximité des habitations existantes mais aussi à l'inverse des interdictions totales dans certaines zones.**

« Cela rend potentiellement constructibles certains espaces en continuité de parcelles bâties dans la commune, notamment à Jouy-le-Comte, secteur du Chemin du vieux potager, Boulonville, les Coutures, quartier du Val d'Oise, ainsi que dans les espaces boisés. »

#### Règles principales applicables :

- Absence de réglementation spécifique sur les constructions ; toutes les règles adaptées à la ville et prévues par les POS et PLU disparaissent (ex : matériaux, couleurs, aspect architectural des constructions ou modifications seront désormais imposés par les services de la préfecture).
- Plus de zonage à l'intérieur de la zone U ; les mêmes règles sont applicables sur toute la ville, comme dans toutes les villes et villages de France.
- Règle de hauteur relative en fonction de l'environnement du bâti.
- Plus d'interdiction d'installation des caravanes et constructions légères (risque d'achat de terrain pour l'implantation de caravanage).
- Etc...

# « PLAN LOCAL D'URBANISME 2021 - 2023 »

## QUELQUES DÉFINITIONS POUR MIEUX COMPRENDRE L'URBANISME...

**ABF**

### Architecte des Bâtiments de France

Il dépend du ministère de la Culture et de la Communication et exerce, en général, sous l'autorité du Préfet de département au sein d'un Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine (Stap) présent dans chaque département. Son rôle a été réaffirmé et étendu à chaque étape législative portant sur le patrimoine, l'environnement, l'architecture et l'urbanisme. Il assure aujourd'hui l'application de nombreuses lois codifiées aux codes du patrimoine, code de l'urbanisme et code de l'environnement.

Il délivre des avis sur les demandes d'autorisation d'occupation du sol (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et déclaration préalable de travaux) ayant pour effet de modifier les espaces protégés, bâtis ou naturels.

### ABF, avis simple et avis conforme :

L'ABF est amené à émettre deux types d'avis : l'avis simple que l'autorité compétente peut ne pas prendre en compte pour établir sa décision et l'avis conforme qu'elle doit prendre en compte pour établir sa décision.

Il s'agit d'un **avis simple** lorsque le projet se situe en site inscrit, et en cas de non covisibilité dans le périmètre de protection d'un MH (Monument historique) classé ou inscrit, l'appréciation de la covisibilité relevant de la compétence de l'ABF.

Il s'agit d'un **avis conforme** lorsque le projet se situe dans le périmètre de protection d'un MH (Monument Historique) classé ou inscrit avec covisibilité, dans un site patrimonial remarquable (SPR) sur un immeuble adossé à un MH, en secteur sauvegardé et en site inscrit pour les permis de démolir. Les permis ou la décision prise sur la DP ne peuvent être délivrés qu'avec l'accord de l'ABF et tiennent lieu de l'autorisation exigée au titre du code du patrimoine (R 425-1, R 425-2).

## PLU - ATELIERS PARTICIPATIFS DU 12 FÉVRIER 2022

Comme nous vous l'avions annoncé, des Parminois se sont retrouvés **samedi 12 février salle Jean Sarment** pour échanger sur les principales **orientations du PADD** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Les Parminois (55 présents) désireux d'assister à ces ateliers ont pu le faire : aucun refus d'inscription. Après une introduction de Monsieur le maire, les participants, répartis en 4 ateliers, ont été laissés avec les animateurs du cabinet Capacités alors que les élus présents ont quitté la salle pour permettre une liberté de parole totale.

### Deux sessions se sont déroulées au cours de la journée :

- Le matin de 9h à 12h (Inscrits : 43 ; Présents : 24)
- L'après-midi de 14h à 17h (Inscrits : 41 ; Présents : 31)

**Quatre thématiques** principales avaient été dégagées à la suite des discussions de rues entre les animateurs du cabinet Capacités et les Parminois :

- Habitat/environnement,
- circulation/mobilité/voirie,
- espace public/équipements/aménagements urbains,
- service à la personne/loisirs/tourisme.

Le résultat de ces ateliers a été transmis à la **commission PLU** afin d'alimenter son travail lors de la dernière séance du **25 février 2022**.

La restitution des ateliers a eu lieu en préambule à la réunion publique du **7 mars**.

Les priorités retenues et proposées ont été intégrées. Pour certaines suggestions émises, elles relèvent plus du règlement du PLU et nous en tiendrons compte lors de sa rédaction. Enfin, pour les autres suggestions, même si elles semblent légitimes et sensées, elles se doivent de respecter la loi et les réglementations.

**Une rubrique en accès direct "Elaboration du PLU 2021-23" a été spécialement mise en place sur le site Internet de la ville. Elle contient toutes les informations relatives au PLU : (agenda spécifique PLU, réunions, commissions, délibérations, ateliers, etc.)**

*Nadine Calves,  
Adjointe chargée de  
l'Urbanisme - Patrimoine et Habitat*



## ZOOM SUR LA SÉCURITÉ À PARMAIN

La brigade de gendarmerie nationale de l'Isle-Adam, compétente territorialement sur notre commune, révèle une délinquance maîtrisée à Parmain. Elle est qualifiée « de transit », venue d'autres communes limitrophes ou proches de Paris.

Les atteintes aux biens sont au nombre de 94, soit en baisse de 20% par rapport à 2019 (2020 étant une année atypique du fait du confinement pandémique).

Les atteintes aux personnes demeurent stables (41 recensées en 2021 et en 2019).

Les vols d'autos et dits « à la roulotte » (accessoires, pots catalytiques...) sont au nombre de 34 contre 43 en 2019. « C'est un délit caractéristique commis à Parmain », selon le responsable de la brigade locale.

### La police municipale a établi 564 procès-verbaux au cours de l'année 2021.

- 43 excès de vitesse, 6 relatifs aux poids lourds (+ 19T de passage). C'est "Parmain" qui a le plus verbalisé ces poids lourds. (Arrêté d'interdiction de transit établi en septembre dernier et commun aux 4 communes : l'Isle-Adam, Mériel, Champagne-sur-Oise, Parmain);

- 21 mises en fourrière de véhicules, (stationnement abusif de plus de 7 jours au même emplacement sur la voie publique);

- 150 PV pour stationnement gênant, très gênant voire dangereux;

- 245 PV pour non-respect de la « zone bleue ».



À noter enfin que des PV ont été dressés rue de Parmain pour non-respect du "sens interdit sauf riverains et service", et pour une vitesse excessive.

Des contrôles de vitesse sur les artères de la ville sont effectués plusieurs fois par semaine et aux heures dites de « pointe », à la demande du maire.

La police municipale reprendra, dès le printemps, une opération régulière de sécurisation dans certains quartiers de la ville. Elle aura lieu en soirée (21h30 /23h30), conjointement avec la gendarmerie nationale.



## À PROPOS DES CARS SCOLAIRES DU COLLÈGE DES COUTURES

Le déplacement de l'aire de stationnement des 4 cars scolaires (200 élèves transportés) de la rue des Coutures à l'allée des Peupliers avait été décidé par Monsieur le maire, à la rentrée dernière à titre expérimental.

Si cette opération avait suscité de prime abord quelques réactions négatives de parents d'élèves, elle s'avère aujourd'hui positive pour la fluidité du trafic des rues des Coutures et Val-d'Oise et la sécurité des collégiens.

Le parking des cars sera élargi et aménagé (enrobé bitumé) pour faciliter et sécuriser son accès.

Il est également prévu l'installation d'un abribus.

Les travaux devraient être effectués prochainement.

Alain Prissette  
Adjoint chargé de la sécurité, police municipale et circulation



Stop rue de Vaux - Chantereines

## POUR MIEUX CIRCULER À PARMAIN ...

- > Pour répondre à la demande de Parminois (réunion de quartier) un stop a été installé à l'intersection des rues des Chantereines et de Vaux.
- > L'emplacement du bus 95 07 a été déplacé le long de l'église de Jouy-le-Comte, à la demande de parents et d'enseignants.
- > Après une période expérimentale de trois mois, le feu tricolore à l'intersection des rues du Général de Gaulle et Val-d'Oise, restera en fonction normale.
- > La voie verte reliant le collège à l'allée des Peupliers est achevée. Les élèves sont invités à l'emprunter pour gagner l'aire de stationnement des 4 cars de Transdev Vexin.



Aire de bus à l'église de Jouy-le-Comte



- > Une optimisation de la signalétique routière a été effectuée afin de mettre en pratique le 30 km/h dans l'ensemble des voies de circulation, **à l'exception** des routes départementales : rue Raymond Poincaré, rue du Général de Gaulle et rue de Nesles qui restent à la limitation de 50km/h - Sauf indication contraire - (préconisation du service des routes du Val-d'Oise).
- > Un panneau d'interdiction de transit aux poids lourds de plus de 19 T a été posé rue de Nesles.
- > Rue Guichard, 2 places de parking, à durée de 15 mn, ont été réservées afin de faciliter les achats chez les commerçants.



Passages piéton voie verte





## MUR RUE DU MARÉCHAL FOCH

Au mois de décembre, des travaux d'ordre privé, relatifs à la réfection du mur de soutènement au 44 rue du maréchal Foch (maison de retraite Quai des Brumes) ont été réalisés.

Après consolidation, le mur a été reconstruit à l'identique.



## CURAGE DES AVALOIRS

Courant janvier, au cours de vos déplacements en ville, vous avez sans doute remarqué des camions siglés « Sanet » régulièrement stationnés dans nos rues près des avaloirs d'eaux pluviales.

Sanet est un sous-traitant du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Parmain l'Isle-Adam (SIPIA) ce dernier étant notamment chargé du transport des eaux de ruissellement sur le domaine public.

La société Sanet a procédé sur notre commune au curage des bouches avaloirs et grilles. Chaque intervention dure environ une dizaine de minutes.



.....  
**ENFOUISSEMENT LIGNE HAUTE TENSION  
RUE DE RONQUEROLLES**  
.....

Suite à l'enfouissement, par la société Sobeca, de la ligne à haute tension rue de Ronquerolles, les services techniques ont demandé qu'il soit procédé la réfection totale de la chaussée de cette rue ainsi que celle du Chemin du grand Val.

Cette réfection a été réalisée par la société Eiffage pour le compte de Sobeca.



.....  
**ACCUEILS DE LOISIRS**  
.....

**Art qui tourne dans la ville !**

Les enfants de CP et CE1 qui fréquentent l'accueil de Loisirs ont créé des œuvres qui sont exposées dans la ville et changent d'endroit.

Le but est de faire découvrir la ville aux enfants : chaque lieu est expliqué et commenté par les animateurs. Ainsi des personnages, peints par les enfants, ont « animé » le parterre de la mairie avant d'être exposés à l'angle des rues de l'Abreuvoir et du Président Wilson.

Une locomotive a été installée rue du Général de Gaulle, devant « Les Arcades ».

Bravo aux enfants et merci aux animateurs.



*Sylvie Labussière  
Adjointe chargée des affaires scolaires*



## DÉJEUNER À L'ÉCOLE - BON APPÉTIT LES PETITS...

Voici quelques informations pour éclaircir le mystère de la préparation des repas dans nos écoles.

- Nous avons une cuisine centrale (située à côté des écoles MG) qui « fabrique » les repas. Un chef, un commis et trois aides cuisinières commencent chaque jour dès 6h30 afin de servir des repas pour 450 enfants en moyenne (selon les jours) avec plusieurs services. Grammage et composants (légumes/ protéines/ féculents) doivent respecter la réglementation du GRCN (Groupe de Restauration Collective et Nutrition).
- Entrées et potages sont toujours élaborés avec des produits frais.
- Les produits « bio » représentent 20% minimum (carottes, betteraves, riz, semoule, pâtes, oranges et bananes sont des produits bio !)
- Le poisson est un produit labellisé MSC « pêche durable ».
- La viande de bœuf est "Label Rouge".
- Un menu végétarien est proposé chaque semaine. (Directive du ministère)
- Les menus sont variés et comportent toujours entrée/ plat / accompagnement (légumes et/ou féculents) laitage (fromage ou produit laitier) /dessert.



Le chef de cuisine, Guillaume Bleunven ne fait pas du « standard cantine » il est inventif et propose des recettes très souvent appréciées des enfants, même si cela peut sembler original parfois : poulet thaï, carbonade flamande, carottes à l'orange, mijoté de bœuf sauce chocolat noir... les enfants peuvent également déguster chaque semaine une « pâtisserie du chef »...qui les régale !

Les menus sont prévus à l'avance par notre prestataire API Restauration et sont validés par une diététicienne. La commission menus - qui se réunit tous les deux mois - suggère parfois de petits changements. Cette commission regroupe des parents d'élèves, les directrices d'école, le responsable des Accueils de Loisirs, le chef de cuisine API, la chef de secteur-diététicienne API et des élus.



Une fois le contexte sanitaire redevenu normal, des enfants pourront être interrogés en début de commission pour donner leurs critiques positives ou négatives des repas servis la période précédente.

Vous pouvez consulter les menus sur le site de la ville et sur les panneaux d'affichage devant les écoles.

*Sylvie Labussière  
Adjointe chargée des affaires scolaires*



## COLLÈGE LES COUTURES

### Comment écrire un nombre ?

Nous utilisons tous un système permettant d'écrire et de nommer les nombres. Notre système s'appelle la numération décimale de positionnement.

25 ; 12 354 et 3 258 970 nous sont bien connus, tandis que CCXIV,  $\overline{\text{II}} \perp \text{IIII}$  et  $\text{I} \text{ 999 11}$  nettement moins.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> ont travaillé, en ce début d'année, sur d'autres numérations puis se sont amusés à inventer leur propre numération. Ainsi, trois numérations ont vu le jour.

Dix élèves de 6<sup>ème</sup> Jaspe, de 6<sup>ème</sup> Cornaline et de 6<sup>ème</sup> Zircon se sont retrouvés jeudi 25 novembre 2021 pour participer à une compétition autour de la numération. Ils ont réussi à relever avec sagacité les défis proposés pour tester les points forts de chacune des numérations.

Le 1<sup>er</sup> Prix revient aux élèves de 6<sup>ème</sup> Jaspe, le 2<sup>ème</sup> Prix aux élèves de 6<sup>ème</sup> Cornaline et le 3<sup>ème</sup> Prix aux élèves de 6<sup>ème</sup> Zircon.

Voici les prénoms des vainqueurs (6J) : Adam A., Thomas L., Inès A., Joshua R., Hanna M., Éléonore D-B, Argile S., Louann C., Milla P. et Antonin F.

Un grand merci à tous.

*Aude Bocenno et Gilles Muller*



## JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT



Dans le cadre du programme pHARe, programme de lutte contre le Harcèlement à l'école dans lequel le collège est engagé, une journée de mobilisation contre le harcèlement a eu lieu le vendredi 19 novembre. Les 600 élèves, ainsi que tous les personnels du collège, ont participé à cette manifestation.

Lors de cette journée chaque classe a produit un slam à l'initiative des élèves ambassadeurs contre le harcèlement et de l'équipe ressource composée de professeurs, de l'infirmière scolaire et de la CPE.

La restitution de l'ensemble s'est effectuée l'après-midi sur 3 sites : le réfectoire du collège, l'amphithéâtre du lycée Fragonard, et le gymnase de Parmain.

A l'issue des restitutions, les ambassadeurs de lutte contre le Harcèlement ont effectué un vote afin de distinguer les meilleures prestations.

Le travail réalisé par les élèves lors de cette journée servira de base à la participation au concours national "Non Au Harcèlement".

*Le principal  
Jérôme Morin*



A ce sujet, Théo Plantecoste a réalisé une fiction « Dernier Souffle » tournée au collège Les Coutures et visible à cette adresse : <https://www.festivalnikon.fr/video/2021/451>

## ÉCOLE DE MUSIQUE DE PARMAIN (CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE PERSAN - CRC)



Après une année bien compliquée, nos 46 élèves Parminois ont pu reprendre avec plaisir et toujours motivés, le cours normal de leur apprentissage musical.

Sur les 46 professeurs qui enseignent au CRC de Persan, sept y dispensent plusieurs disciplines à l'antenne de Parmain située dans une aile de l'école maternelle Genevoix :

- Éveil musical pour les PS et MS maternelle le mardi de 17h00 à 17h45.
- Atelier chorale pour les enfants de 7 à 10 ans le mardi de 18h30 à 19h15. Quinze enfants y participent.
- Cours de Formation Musicale sur le premier cycle d'enseignement, soit les 4 premières années d'apprentissage de la musique.
- Cours de flûte traversière, de piano et de guitare le mercredi et cours de violon le samedi matin.
- Des ateliers de découverte instrumentale ont été mis en place à Persan et dans les trois antennes partenaires (Parmain, Champagne et Presles, qui comprennent 216 élèves sur le total des 712 inscrits). Ils sont organisés par sessions de 3 semaines (basson, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, harpe, hautbois, trombone, tuba et violoncelle). La découverte de la flûte traversière se fait à Parmain le mercredi après-midi.

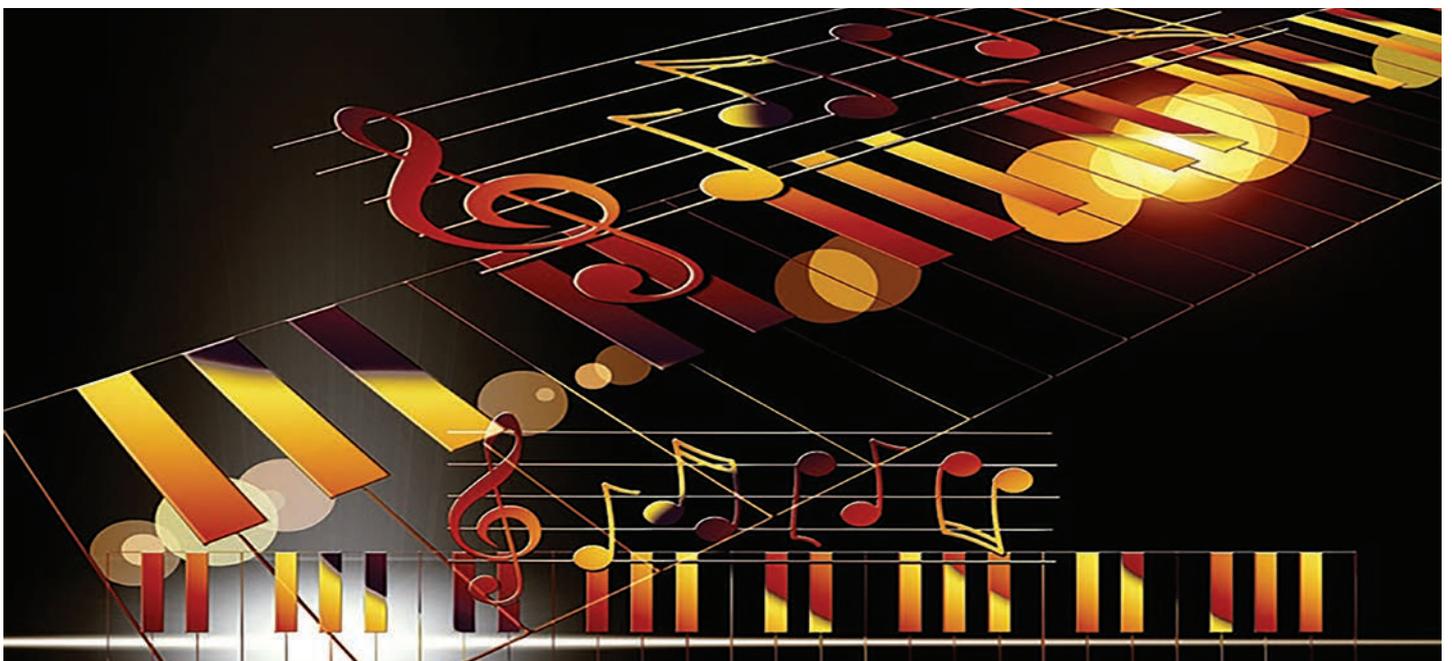
Des cours de Musique de Chambre s'adressant aux élèves du niveau de fin de 1er cycle sont dispensés par 6 professeurs à Persan et dans les antennes de Parmain et Presles.

Le CRC propose également un dispositif d'inclusion artistique (DIA) pour les personnes en situation de handicap avec un accès facilité à la pratique musicale d'enfants et jeunes adultes aux pathologies différenciées. Ce dispositif comprend deux volets :

- Le premier est consacré aux élèves souffrant de troubles neuro développementaux (Dyslexie, Dyspraxie, Troubles de l'Attention, Troubles Spécifiques de l'Apprentissage...) qui bénéficient de cours collectifs de Formation Musicale à l'effectif adapté.
- Le second permet à des enfants ou jeunes adultes en situation de handicap « sévère » (handicap moteur, sensoriel, mental, cognitif, troubles du spectre de l'autisme...) de pratiquer la musique. Ces cours sont organisés en ateliers personnalisés ou en binômes. Ces enfants ou jeunes adultes bénéficient alors d'un enseignement adapté, développé avec des outils spécifiques et un accompagnement de « proximité ».

**Le samedi 18 juin se tiendra un concert à l'église de Jouy-le-Comte** avec la participation des élèves et de leurs professeurs (Information complète sur le site de la ville en mai)

*Marilyn Mathès*  
Responsable et coordinatrice pour les antennes  
de Parmain, Champagne et Presles  
*Martine Desry* déléguée au CRC pour l'antenne de Parmain





## NOS EXPOSITIONS

### « Presque... une rétrospective » Peintures et dessins de Valérie Boyce

Peintre franco-américaine formée à l'École Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Paris et à la School of Visual Arts de New-York, Valérie Boyce qui séjourne régulièrement depuis 1999 en résidences d'artistes en Islande et dont l'atelier est situé dans l'Eure, a posé ses cartons (à dessin) et ses toiles salle Lemaire pour une rétrospective de son très beau travail. Ce voyage immobile dans son univers baigné des lumières de l'Islande battue par les vents et dans la beauté calme du Vexin de son enfance, a enchanté plus de 400 visiteurs.

L'artiste nous a gratifié d'une conférence très intéressante sur sa démarche picturale et ses techniques de travail. Cette exposition montrait le cheminement d'une œuvre, des croquis et études réalisés sur le motif, à sa finalité exécutée en atelier.

À cette occasion, les petits Parminoises de l'école du Centre et des accueils de loisirs, ont réalisé des pastels, s'inspirant de l'atmosphère que dégageaient les tableaux qu'ils avaient devant les yeux. Bravo à tous ces enfants qui ont participé à ces ateliers créatifs en produisant de bien jolies choses et, merci à leurs institutrices et animateurs de les avoir amenés.



## NOS EXPOSITIONS (suite)

### « Au cœur du vivant » de Stella et Karin Gill Esteban Exposition « immersive » d'art numérique

Une expérience artistique exceptionnelle, un spectacle en projection numérique de 15 minutes plein de poésie et de sensations douces, créé spécialement pour nous par deux artistes, **Stella** (pour le son) et **Karin Gill Esteban**, deux sœurs qui travaillent ensemble dans une démarche artistique originale de création d'univers oniriques et chimériques.

**Stella** est photographe et designer sonore, diplômée de l'École des Gobelins.

**Karine** est artiste peintre et vidéaste numérique.

Cette promenade «au cœur du vivant » mettant en scène les quatre éléments que sont l'air, le feu, l'eau et la terre et symbolisant l'univers de l'infiniment petit à l'infiniment grand, nous a transportés dans un monde de couleurs exceptionnelles et de sons enchanteurs. Quinze minutes de beauté et de sérénité bien venues...

Plus de 800 spectateurs, petits et grands, sont venus voir ce spectacle et, parfois de loin. Le bouche-à-oreille et les réseaux sociaux ayant contribué à le faire largement connaître. Merci à vous tous pour votre visite, vos relais, vos commentaires enthousiastes et vos félicitations qui nous ont fait chaud au cœur... et votre patience pour l'attente entre les séances... qui vous a permis de découvrir notre beau petit musée parminois composé de collections archéologiques exceptionnelles que j'ai eu grand plaisir à vous présenter.

*Martine Desry*  
Adjointe chargée des Affaires Culturelles



## NOS PROCHAINS GRANDS ÉVÈNEMENTS

Le retour de notre **Salon de l'Artisanat d'Art et des Savoir-Faire Parminois** les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril avec le samedi 2, un Samedi Gourmand et Horticole, des ateliers et animations pour tous et en musique et celui de notre **Salon du Livre**, le dimanche 15 mai.

Le **Salon Rencontres d'Artistes** du 21 mai au 5 juin.

Un **concert dansant de musique québécoise** le vendredi 24 juin.

Ces manifestations se tiendront en centre-ville, salle Louis Lemaire, salle du Musée et place de la mairie. Renseignements sur le site de la ville.

## QUINZAINE COMMERCIALE

Organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Parmain, une quinzaine commerciale s'est déroulée du 6 au 18 décembre 2021. Elle a agréablement surpris les Parminoïsiens qui ont bénéficié de 1 200 bons d'achat à gratter, répartis et distribués chez les commerces participants.

Les 200 tickets gagnants de 5-10-15 et 20 euros ont fait le bonheur des clients chanceux.

**Pour clore l'opération, Carrefour Contact qui organisait une tombola a remis 3 lots lors du tirage au sort :**

1 vélo mixte 18 vitesses - 1 soda stream - 1 appareil à raclette

Philippe Desry,

Conseiller municipal délégué développement économique - Commerce - Artisanat



## NOUVEAUX COMMERCES/ARTISANS

### ÇA BOUGE AUX ARCADES

#### Zen Evasion

Marion, esthéticienne depuis 10 ans a décidé de se lancer à son compte et de reprendre l'institut Sylvie Beauté existant depuis plus de trente ans en le renommant **Zen Evasion**. Elle travaille avec "THALGO" marque proposant des produits marins à 92% d'origine naturelle.

Les horaires et numéro de téléphone restent inchangés, en revanche quelques petits travaux de rafraîchissement sont prévus prochainement. Détente et ambiance familiale garanties.

L'institut est présent sur Facebook et Instagram, jeux concours et animations produits seront proposés tout au long de l'année.



Zen Evasion : Centre commercial Les Arcades - 01 34 73 37 61

#### Hair Premium Parmain

Depuis le 1<sup>er</sup> février, changement d'enseigne. Le salon de Coiffure **Hair Premium** s'installe au Centre commercial Les Arcades.

Céline et David vous accueilleront dans un climat convivial en présence des précédentes collaboratrices avec plein de nouveautés à vous proposer.

Afin de faciliter les déplacements (dans un rayon proche) des personnes non véhiculées, nous vous proposons de venir vous chercher et de vous ramener à votre domicile pour tout service de coiffure. Ce service est gratuit, n'hésitez pas à demander tout renseignement complémentaire dans votre salon.

Ouverture du mardi au vendredi de 9h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 17h sans interruption.  
Centre commercial Les Arcades  
01 34 73 07 05



#### Nouveau :

**Depuis quelques semaines vous pouvez trouver un rayon fleurs dans votre Carrefour Contact**



## NOUVEAUX COMMERCES/ARTISANS

### Chocolatier



La maison Delaveaux chocolatier-confiseur est née de la passion de deux chocolatiers : Ivan Delaveaux et Morgane Nicolle.

Ces deux amoureux de la gastronomie décident en 2015, après avoir travaillé dans les plus grandes maisons parisiennes de se lancer dans l'aventure et de faire partager leur savoir-faire.

C'est en plein cœur du centre-ville de Lamorlaye qu'Ivan et Morgane ont décidé d'installer leur premier atelier et boutique. Tombés sous le charme de Parmain et de ses alentours, ils décident d'ouvrir une deuxième boutique au Centre commercial Les Arcades courant mars, qui fera fondre de gourmandise les Parminois.

### O' 4 pattes

Qui se cache derrière cette enseigne O'4 pattes ?

Une boutique dédiée à vos compagnons, qui vous propose un service de toilettage pour chiens et chats sur rendez-vous.

- Nous proposons un service de livraison à domicile.  
Centre commercial Les Arcades  
Tél : 07 69 13 15 81  
Ouvert du mardi au samedi de 9h à 12h / 13h30 à 19h  
[Johanna-brandon@petsplanet.fr](mailto:Johanna-brandon@petsplanet.fr)  
Facebook : @O4PATTE



### Natacha - Toilettage canin à domicile

Votre chien est stressé dès qu'il est séparé de ses maîtres ...  
Vous ne pouvez pas vous déplacer !

Natacha vous propose de venir à votre domicile pour refaire une beauté à votre fidèle compagnon (bain-brushing, tonte, épilation, coupe ciseaux).

Contact : 01 30 34 58 00 ou 06 83 27 14 41



### Société de service



Grâce à son expérience personnelle et à ses formations, Sahira Meguellati propose d'aider les femmes et les couples dans leurs démarches de désir d'enfant.

Contact : 06 52 69 13 76  
[www.fertilityprepa.fr](http://www.fertilityprepa.fr)

L'Association des Familles de L'Isle-Adam - Parmain continue ses activités malgré cette longue période de perturbations.

Venez découvrir les différentes disciplines, des langues aux arts plastiques, des activités manuelles à l'atelier de mémoire. Il y en a pour tous les goûts, pour les petits comme pour les grands, pour les jeunes et les moins jeunes !

Nos sorties sont également enfin possibles. Consultez le programme détaillé sur le site de l'AFIAP, [www.afiap-ia.fr](http://www.afiap-ia.fr), et ne manquez pas de vous inscrire pour faire de belles découvertes !

**Nous vous donnons rendez-vous le 14 mai pour notre Premier VIDE-DRESSING qui aura lieu à la salle de la cafétéria du gymnase Amélie Mauresmo.**

**Autres nouveautés :**

**Informatique :** Notre informaticien vous aidera à régler tous vos problèmes informatiques. Cette intervention se fait gracieusement, sur RV pour les adhérents de l'AFIAP. Soutien scolaire afin de parfaire la lecture auprès d'enfants en difficulté

**Coordonnées :**

Présidente : Danielle Bedrossian  
 AFIAP : 14 rue Théodore Prévost – 95290 L'Isle-Adam  
 Mail : [afiap-ia.gestion@laposte.net](mailto:afiap-ia.gestion@laposte.net)



**CHŒURS DE LA VALLÉE DU SAUSSERON**

Voilà plus de 25 ans que les chœurs de la Vallée du Sausseron sont présents sur les communes de Parmain et de Méry-sur-Oise, une grande histoire déjà écrite sur ces territoires et qui leur a permis de chanter à Parmain, au Domaine de Villarceaux, ou à l'Isle-Adam, d'apporter joie et chansons à la maison de retraite de Beaumont et de Parmain très prochainement, d'honorer la fête de la musique à Méry-sur-Oise en se joignant à l'orchestre des jeunes du conservatoire des Impressionnistes ... et de partager avec d'autres chorales, solistes et ensembles instrumentaux, des concerts dans des lieux magnifiques : église de Jouy-le-Comte, église et Scène adamoise de l'Isle-Adam, église Saint Denis de Mery, église de Lamorlaye

Mais en dehors de cela, il y a nos rencontres hebdomadaires du mercredi, la pandémie n'a pas clairsemé nos rangs, bien au contraire et nous vous invitons à nous rejoindre à tout moment de l'année, dès que le cœur

vous en dit, car il est bien question de chœur et de cœur, bienveillance, convivialité, amitié vous attendent. Le répertoire est varié, entraînant, depuis des musiques de la Renaissance jusqu'à du répertoire contemporain, en passant par les grands classiques du baroque ou du romantisme. Les apprentissages du moment ? ....Un madrigal du 16<sup>ème</sup>, un « classique » : l'Ave Verum de WA Mozart, un negro-spiritual : All my Trials, un Kirie d'une messe jazz et un air célèbre de Simon & Garfunkel : Scarborough fair....

Nous vous attendons, soit pour nos répétitions du mercredi à 20h30, soit pour les prochains concerts que nous envisageons à Parmain à l'automne ou à Méry-sur-Oise pour la fête de la musique.

**Pour nous rejoindre :** [chorale.sausseron@gmail.com](mailto:chorale.sausseron@gmail.com)  
 06 61 99 17 71





Le 27 novembre 2021, nos adhérents étaient conviés à notre assemblée générale annuelle. La première « normale » depuis 2019 puisque celle de 2020 avait été décalée en février 2021 et s'était déroulée par correspondance.

Trois membres du conseil d'administration ont vu leur mandat renouvelé pour trois ans. Madame Christiane Rolland, qui fait partie des membres fondateurs de l'association en 1999 et qui tenait le poste de trésorière depuis cette date, nous a fait part de son désir de passer la main. C'est avec regret que nous avons accepté cette décision. Elle reste toutefois vice-présidente et a accepté d'assurer le secrétariat de l'AREJ. Nous la remercions très chaleureusement pour ces longues années de travail qu'elle a exercées avec rigueur et sérieux. Le conseil d'administration qui s'est tenu le 22 janvier a nommé M. Dominique Cluzet pour la remplacer.

Le lendemain à 16 heures, nous organisons un concert. Le groupe Esprit Gospel a comme d'habitude rencontré un très grand succès puisqu'environ 120 personnes ont assisté et surtout participé au concert.



Cette année encore nous allons bien entendu travailler à la rénovation de l'église. Pour cet exercice, les travaux ne seront pas très visibles du public puisque c'est dans le clocher que nous allons intervenir.

A la suite de la visite de M. Chalard, de l'UDAP95 (Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise) et suivant ses préconisations, nous allons faire changer une porte en haut du clocher, remettre une main courante en fer là où elle a disparu et refixer l'escalier de bois dans le limon. Nous engagerons pour cela environ la somme de 5 000 €.

A la fin du chantier, nous procéderons, toujours à la demande de M. Chalard, au nettoyage du clocher. L'accumulation d'objets divers et variés est en effet propice à l'extension d'un éventuel incendie.

L'église sera ouverte à la visite les 3 avril, 1er mai et 5 juin de 15h à 18h.

Vous pouvez adhérer à l'AREJ (cotisation à partir de 15 €) en vous adressant au siège de l'association.

Notre site Internet : <http://arej.fr> est régulièrement mis à jour.

Contact : Dominique Mourget, AREJ, 24 rue du Moulin 95620 Parmain

Tél. : 01 34 73 09 39 // 06 09 81 81 50 - [arej2@wanadoo.fr](mailto:arej2@wanadoo.fr)



## CPCLC

La situation sanitaire s'améliore, nous allons pouvoir proposer pour la fin de l'année, c'est-à-dire de mars à fin juin, des places supplémentaires pour certaines de nos activités.

C'est donc avec plaisir que nous pourrions vous accueillir, nous allons vous proposer des tarifs très intéressants pour cette fin d'année.

Pour cela, vous pouvez contacter Caroline au 01 34 69 60 14.

En effet, nous avons pour certaines activités limité le nombre de participants afin de respecter les jauges mais aussi le confort de nos adhérents.



Notre association depuis deux années a beaucoup souffert de cette pandémie, cela entraîne malheureusement quelques soucis financiers. Avec la reprise et grâce à vous nous allons pouvoir reprendre une vitesse de croisière digne de ce nom.

Nous préparons déjà la rentrée de septembre 2022 avec enthousiasme et nous allons lancer de nouvelles activités, basket, zumba, danse classique, free style hip hop, activité senior.

Et pour le 25 juin, nous vous proposons une "journée portes ouvertes"



Sylvie Aubert  
Présidente du Comité Parminoïsis  
des Loisirs et de la Culture.



## AS PARMAIN

L'AS Parmain est l'un des clubs référents dans l'univers du futsal. Il cotoie de grands clubs en compétitions FFF\* et en AFFS\*\*.

Depuis maintenant 25 ans, l'AS Parmain n'a de cesse de franchir les étapes, d'évoluer à travers les championnats et d'asseoir sa place dans les compétitions futsal dans le Val-d'Oise mais également en France. À ce jour, l'AS Parmain compte 83 licenciés. Le nombre grandissant de licenciés permet au club d'ambitionner de nouveaux objectifs.

La saison 2021/2022 s'annonce riche : le club participera à de nombreuses compétitions et championnats.

Cette année, l'AS Parmain permet aux jeunes prodiges entre 12 et 15 ans de découvrir le futsal et de grandir sportivement dans un environnement compétitif.

L'AS Parmain se positionne comme un club prometteur grâce à ses deux équipes seniors. L'équipe première et l'équipe réserve jouent respectivement en Régionale 3 avec la FFF et en Départementale 2.

Cette saison, l'AS Parmain a décidé de se challenger davantage et de côtoyer d'autres équipes en AAFS. Le club est actuellement en bonne place pour accéder aux "playoffs" de la compétition.

Pour finir, une équipe loisir a également vu le jour cette année, offrant de nombreuses possibilités d'adhésions.

Venez nous rejoindre  
Antonio Garcia (entraîneur)  
06 67 34 09 48

\*Fédération Française de Football  
\*\*Association Française de Futsal



## LA CABANE

### A la Cabane, cet hiver... Enthousiasme garanti !

Rien de tel qu'un bon rocket stove pour se réchauffer !  
Merci à l'asso du Bois gourmand de nous avoir appris à fabriquer ces poêles avec des boîtes de conserve !

« Faire du neuf avec du vieux » ou utiliser des branches ou baies de couleur pour créer des décors de Noël. Une journée atelier qui a réuni une trentaine de personnes. Les soirées de discussion autour des ouvrages d'Isabelle Joz-Roland sur l'histoire du Val d'Oise et des savoirs de Danielle Dumonteil sur l'alimentation et la santé ont passionné plein de monde !

La randonnée très punchy de janvier pour fêter la nouvelle année avec son vin chaud et ses soupes aux saveurs inattendues, a été un régal.

Et toujours, nos soirées jeux ou lectures coups de cœur, notre atelier harmonica, nos après-midis couture ou bien-être, nos repairs café... ont confirmé leur succès dans une ambiance au goût de reviens-y !

### Un printemps qui promet

De nouveaux projets émergent. Les beaux jours seront l'occasion de proposer des cafés randonnées de 2h ou 3h pour toutes les baskets.

Avril s'ouvrira en magie avec un spectacle pour toute la famille et nous poursuivrons en musique avec la relance en mai des concerts. Début juin, nous nous associerons à la fête des jardins de Valmondois par une animation surprise. Et le 25 du même mois, à l'occasion de la journée sidérale de la lecture à haute voix, en partenariat avec l'association Pact en Vexin, nous proposerons une rencontre « Mots dits, mots lus » ouverte à tous les âges...

Et d'autres ateliers « DIY » pour apprendre à faire soi-même ses produits cosmétiques et ménagers, sa bière, sa déco...

### Envie de Participer ?

De proposer un atelier ? T'y impliquer ? Rencontrer de nouvelles têtes ? Partager avec d'autres en étant bénévole au café associatif ? Ou juste boire un coup ? N'hésite plus, inscris-toi à la newsletter sur le site de La cabane ou écris-nous pour connaître la programmation et viens y faire un tour : le lundi de 17h à 19h, le vendredi de 19h à 23h ou le samedi de 15h à 18h !

1 avenue de la gare, Butry-sur-Oise

[cafeassolacabane@gmail.com](mailto:cafeassolacabane@gmail.com)

[cafeassolacabane.wordpress.com](https://cafeassolacabane.wordpress.com)

Facebook : café asso la cabane

## MUAY THAI BOXING DE PARMAIN

Dimanche 19 décembre, c'est au Gymnase Alain Colas, spécialement aménagé pour cette occasion, que s'est déroulée la grande compétition inter-club de Kum Lan boxing.

Cette compétition a rassemblé plus de 130 sportifs de différents clubs : Nanterre, Poissy, Andrézy, Cormeilles-en-Parisis, Étampes, Bonnières-sur-Seine, Marly-la-Ville et même un club venu de Suisse.

Tous nos boxeurs présents ont mis en pratique leurs différentes techniques apprises durant les entraînements. C'est aussi l'occasion pour les entraîneurs de repérer leurs futurs compétiteurs.

Alexis Patin

Président du club Muay Thai Boxing de Parmain

06 48 36 15 87



## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les cours d'étirement, de gymnastique, de pilates, etc. que propose la GVIAP ont lieu au gymnase de L'Isle-Adam plusieurs fois par semaine. Ils ont fort heureusement pu se dérouler normalement depuis la rentrée de septembre 2021, encadrés avec professionnalisme par nos animatrices dynamiques et inventives, dans le respect des gestes barrières et de la nécessaire distanciation physique. Comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, nous invitons celles et ceux qui auraient hésité à nous rejoindre en septembre à venir s'inscrire ou se réinscrire, munis de leur « pass » vaccinal. Les nouveaux

adhérents bénéficieront d'une réduction de 30% sur les cours pour la fin de la Saison 2020-2021 dès lundi 7 mars 2022.

L'ambiance à la GVIAP est conviviale, les cours variés : ainsi, vous pourrez à loisir pratiquer l'activité qui vous convient pour garder ou retrouver la forme avant l'été, et aussi vous détendre !

*Brigitte Seng pour le bureau*

Contact : Présidente : Béatrice Hallonet  
[gymnastique.volontaire.iap95@gmail.com](mailto:gymnastique.volontaire.iap95@gmail.com)



## PARMAIN CLASSIC

Parmain Classic réunit les passionnés de belles mécaniques de la région.

Attachée à la préservation du patrimoine automobile, l'association Parmain Classic réunit et anime la communauté des amateurs de voitures anciennes de notre région. Chaque mois, le 4ème dimanche, Parmain Classic invite les amateurs de voitures et motos anciennes de toute la région à se réunir autour d'un café dans le parc du Château Conti, de 9h à 12h30.

Ces rencontres sont gratuites et ouvertes au public : lieu de promenade et occasion de voir un musée vivant toujours différent de toutes les époques de l'automobile. Compte tenu du côté libre et informel de ces réunions, les voitures ne sont jamais les mêmes.

Nostalgie, passion ou curiosité : Parmain Classic vous invite à venir vous mêler aux belles autos et rencontrer les amateurs qui les font vivre.

Président : Bernard HAUWILLER  
Tél : 06 89 86 56 13  
Courriel : [bernard.hauwiller@gmail.com](mailto:bernard.hauwiller@gmail.com)

Francis THIBAUD

## SOLIDARITÉS NOUVELLES FACE AU CHÔMAGE (SNC)

### LES CHERCHEURS D'EMPLOI AU COEUR DE NOTRE ACTION

Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) est un mouvement de citoyens qui se sentent concernés par les questions d'emploi et de chômage. Depuis plus de 35 ans, cette association déploie son action dans la France entière, grâce à un réseau de 2 300 bénévoles répartis dans près de 200 groupes locaux.

### SNC déploie ses actions autour de 3 axes :

- **L'accompagnement individuel, personnalisé et dans la durée** des chercheurs d'emploi par des binômes de bénévoles.
- La création d'emplois solidaires, dans des structures de l'économie sociale et solidaire, pour les personnes dont la recherche d'emploi se prolonge.
- La participation au débat public pour défendre les intérêts des chercheurs d'emplois et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Or, il existe un groupe de solidarité près de chez vous. Toujours par deux, les accompagnateurs SNC offrent aux chercheurs d'emploi un soutien personnalisé et gratuit, à la fois moral, méthodologique et humain. Les rencontres ont lieu dans des lieux publics à une fréquence qu'ils choisissent.

**Pour bénéficier d'un accompagnement, faites une demande à :** [snc95BT@snc.asso.fr](mailto:snc95BT@snc.asso.fr)

Votre correspondante locale pour SNC :  
Pascale : 06.61.99.17.71

## NOUVELLES ASSOCIATIONS

### Deviantmusic

Cette association a pour objet l'organisation d'événements, l'enregistrement et la diffusion de contenus audiovisuels, la promotion de groupes, la vente de merchandising et de contenu audiovisuel.

**Siège social :** 11 impasse le Verger  
Président : Mathias Le Texier

### Vivre L'harmonie

Cette association a pour objet le bien-être à travers le Qigong et le Taichi.

**Siège social :** 4 A rue Blanchet  
Président : Mme Proust

### Engagés Pour Le Val-d'Oise

Les engagés pour le Val d'Oise concourent à l'expression du suffrage universel, au sens de l'article 4 de la Constitution. Ses valeurs sont celles de l'Humanisme qui place l'Homme au centre de son action.

Nous nous engageons à promouvoir les idéaux républicains et le développement durable par l'édification d'une démocratie de responsabilité dans la vie politique nationale, européenne et mondiale comme dans la vie économique et sociale.

**Siège social :** 34 rue du Général de Gaulle  
Président : Mikael Emmanuel



## PARKING DE LA GARE : 50 PLACES GRATUITES \* RESTENT À PRENDRE

Le parking de la gare de Parmain/l'Isle-Adam a pour vocation d'être un "parking relais" pour les personnes souhaitant se rendre par train à leur lieu de travail à Paris ou en région parisienne. Ainsi, et afin d'encourager l'utilisation des transports en commun, Ile-de-France Mobilités subventionne 100% de l'abonnement du parking pour les titulaires du Pass Navigo Annuel.

Certains Parminois constatent que le parking semble peu fréquenté. Cependant, depuis son ouverture en 2021, EFFIA, société gestionnaire du parking, a enregistré 100 abonnements « Navigo » pour un total de 150 places disponibles. Certes, tous les abonnés n'utilisent pas le parking tous les jours car le télétravail est toujours de rigueur mais, malgré tout, le parking se remplit un peu plus tous les jours. Il existe trois conditions pour garder votre place de parking gratuit dans le temps :

1. Avoir un Pass Navigo Annuel valide ;
2. Remettre une attestation du Pass tous les 6 mois ; \*\*
3. Réaliser 10 passages par mois sur 3 mois glissants. \*\*



\*\**(Les 2 dernières conditions sont suspendues actuellement pour des raisons liées à la pandémie).*

Le parking est très attractif pour les abonnés du Pass Navigo annuel car gratuit et sécurisé. Pour les autres utilisateurs, les tarifs correspondent à ceux pratiqués dans toute la région Ile-de-France. Des bornes de recharges (au nombre de quatre) sont également disponibles au sein du parking pour les véhicules électriques.

Si vous êtes titulaire d'un Pass Navigo à l'année, et/ou si vous êtes intéressé par ce parking sécurisé, ne pas hésiter à vous rendre à l'adresse suivante :

<https://www.effia.com/parking/parking-gare-de-lisle-adam-parmain-pr-effia>

*\*pour les titulaires d'un Pass Navigo Annuel*

*Louise Feinsohn  
Conseillère municipale  
Référente SNCF*

## NEWSLETTER

**Etes-vous inscrit à la Newsletter ou lettre de Parmain ?**

Les informations essentielles de la ville directement dans votre boîte email.

Pour recevoir, un jeudi sur deux toute l'actualité de la ville (événements, sport, loisirs, culture, manifestations, expositions, etc. ...) et tout savoir sur les infos pratiques, Il suffit de vous inscrire sur le site de la ville.

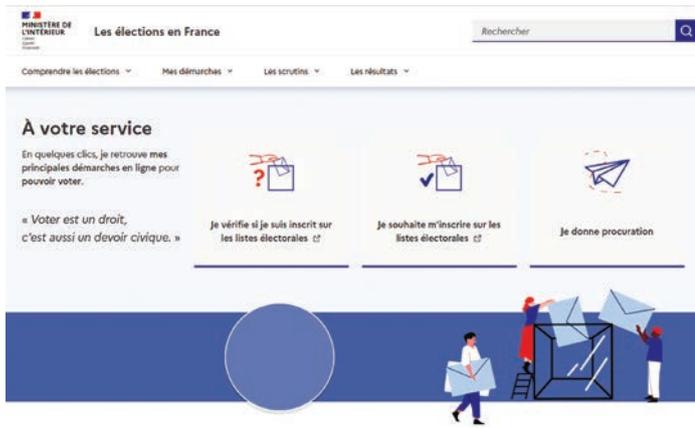


## Si vous venez de vous installer à Parmain, pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour voter aux élections 2022.

Le ministère de l'Intérieur a lancé vendredi 28 janvier un portail unique regroupant les "principales démarches en ligne pour pouvoir voter" (vérifier sa situation électorale, s'inscrire sur les listes électorales, trouver son bureau de vote, faire une procuration, vérifier à qui sa procuration a été donnée).

Ce portail permettra également de consulter lors de chaque élection les résultats provisoires puis définitifs des différents scrutins : présidentiels, législatifs, sénatoriaux, européens, régionaux, départementaux, municipaux et communautaires.

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



## Attention aux dates limites d'inscription pour voter lors des élections législatives (prévues les dimanches 12 et 19 juin 2022) :

- mercredi 4 mai 2022 via la télé-procédure sur : <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>
- vendredi 6 mai 2022 en mairie ou par courrier au moyen du formulaire d'inscription agréé modèle Cerfa 12669\*012 prévu à cet effet, dûment complété, accompagné des pièces justificatives.

Les jeunes venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils peuvent et souhaitent voter.



Avec la refonte des listes électorales, cette année, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales recevront une nouvelle carte, avec une nouveauté : un QR code inscrit sur la première page. Ce QR code vous renverra sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/>



Pour demander à être inscrit sur la liste électorale d'une commune, il faut soit avoir son domicile ou résider dans cette commune, soit être soumis aux impôts locaux de la commune, soit être le gérant ou l'associé (majoritaire ou unique) d'une entreprise située dans cette commune. Il faut fournir un ou plusieurs justificatifs en fonction de votre situation.

### Concernant les procurations :

- Les électeurs n'ont plus besoin de justifier de leur impossibilité de participer au vote pour demander une procuration.
- Depuis le 1er janvier 2022, grâce au répertoire électoral unique (REU), il est possible qu'un mandant établisse une procuration pour un mandataire inscrit dans une autre commune, mais celui-ci aura tout de même l'obligation de voter dans le bureau de vote du mandant.
- Un mandataire peut porter au maximum deux procurations (une établie en France et une à l'étranger ou deux établies à l'étranger - mais pas deux établies en France -).
- Lors du scrutin, le mandataire n'a pas besoin de disposer de la pièce d'identité de son mandant - mais uniquement de la sienne. Les membres du bureau de vote vérifient alors que le mandant est bien mentionné sur la liste d'émargement et vérifient l'identité du mandataire.
- Le mandant a le droit de changer d'avis et de venir, finalement, voter personnellement. Sauf, naturellement, si son mandataire a déjà voté en son nom, plus tôt dans la journée.

Antoine SANTERO  
1er adjoint au Maire

## « La vie n'est guère que de l'eau organisée ». Paul Valéry – Louanges de l'eau

> Pour faire suite à la présentation du circuit de l'eau potable distribuée à Parmain par le SIAEP, voici en détail le suivi sanitaire de l'eau du robinet qui est, en France, l'aliment le plus surveillé. Un suivi sanitaire permanent, destiné à garantir au consommateur la sécurité sanitaire, depuis le captage dans le milieu naturel, jusqu'au robinet (Cf. Parmain notre ville #4 de novembre 2021 page 37).



### Le suivi sanitaire de l'eau potable comprend à la fois :

- la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau (PRPDE),
- le contrôle sanitaire mis en œuvre par les Agences Régionales de Santé (ARS).

### La surveillance par le producteur/distributeur :

#### Elle se compose :

- d'une vérification régulière des mesures prises pour protéger la ressource utilisée,
- d'une vérification du fonctionnement des installations,
- de la réalisation d'analyses effectuées en différents points en fonction des dangers identifiés dans le système de production et de distribution de l'eau,
- de la réalisation régulière d'une étude caractérisant la vulnérabilité des installations de production et distribution d'eau vis-à-vis des actes de malveillance pour les unités de distribution les plus importantes.

L'ensemble des informations ainsi collectées est consigné dans un fichier sanitaire, qui est le support du suivi de l'exploitation.

Les installations de stockage (réservoirs) et de distribution de l'eau (canalisations) doivent faire l'objet d'opérations de nettoyage et de désinfection afin de préserver la qualité de l'eau distribuée. La fréquence et la survenue de ces opérations font l'objet de dispositions réglementaires dans le Code de la santé publique.

Lors de travaux réalisés sur les réseaux de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH), le nettoyage et la désinfection des installations ont pour objectif de supprimer les causes d'altération possibles de la qualité de l'eau. Les réservoirs doivent être, quant à eux, vidés, nettoyés puis désinfectés au moins une fois par an.

Sur Parmain, le réservoir constitué de deux cuves est situé sur les hauteurs rue de Nesles. Il reçoit l'eau potable et alimente par gravité l'adduction vers les abonnés (avec quelques surpresseurs par endroits). Le nettoyage annuel des cuves est intervenu les 14 avril pour la première et 22 avril 2021 pour la seconde. Le prochain est programmé pour les 2 mars et 14 avril 2022.

Le nettoyage annuel a pour but d'éliminer les dépôts et incrustations se formant sur les parois intérieures des cuves et principalement sur la zone de marnage (variation du niveau d'eau).

Les dépôts rencontrés ont différentes origines :

- Origine chimique : formation de carbonates, oxydes de fer, manganèse, silicates et sulfates de calcium.
- Origine biologique : algues, champignons, bactéries aérobies ou anaérobies.
- Origine mixte : réactions chimiques en relation avec le métabolisme des micro-organismes.

### Le contrôle sanitaire par les ARS sous l'autorité du préfet :

Il comprend :

- la réalisation d'un programme de prélèvements et d'analyses d'eau en différents points des installations de production et de distribution d'eau,
- l'expertise sanitaire des résultats d'analyses,
- l'inspection des installations de production et de distribution d'eau,
- la prise de décision relative aux mesures de l'administration (autorisations, gestion des non-conformités, etc.),
- le contrôle de la surveillance exercée par la personne responsable de la production et distribution de l'eau,
- l'information sur la qualité de l'eau.

Les programmes de contrôle mis en œuvre par les ARS, en application des dispositions de la Directive européenne 98/83/CE relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et du Code de la santé publique, portent sur des paramètres bactériologiques, chimiques, organoleptiques et des indicateurs de radioactivité afin de s'assurer que les eaux sont conformes aux exigences de qualité réglementaires et ne présentent pas de risque pour la santé des consommateurs.

Les prélèvements et analyses sont réalisés par des laboratoires agréés pour le contrôle sanitaire des eaux par le Ministère chargé de la santé et retenus par les Agences régionales de santé après mise en concurrence. L'analyse de l'eau doit respecter les lignes directrices de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en ce qui concerne la qualité sanitaire. Le programme standard d'analyse peut être adapté aux spécificités locales et être renforcé si la qualité des eaux brutes subit d'importantes variations ou si la protection du point de captage est insuffisante.

Résultats des analyses du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**Critères de recherche**

Département : VAL-D'OISE

Commune : PARMAIN

Réseau : SIAEP DE L'ISLE-ADAM

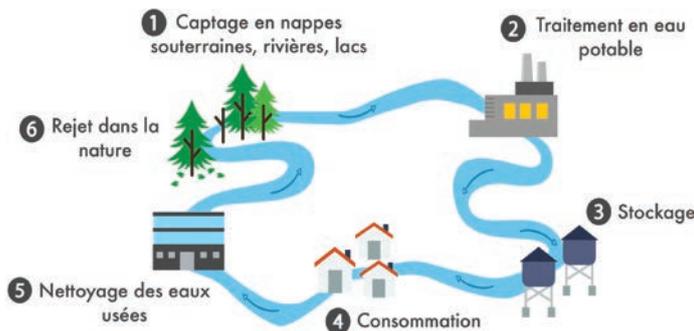
Commune(s) et/ou quartier(s) du réseau :  
 - CHAMPAGNE-SUR-OISE  
 - ISLE-ADAM (L')  
 - PARMAIN

**Rechercher**

Pour s'informer sur la qualité de l'eau potable de Parmain, plusieurs moyens :

- consulter les résultats des analyses affichés en mairie,
- lire le rapport annuel de l'ARS, joint à la facture d'eau et sur les sites Internet des exploitants,
- Se connecter à <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/eaux/article/qualite-de-l-eau-potable> pour avoir les résultats d'analyses de notre commune.

### Le circuit de l'eau du robinet :



Une astuce pour les fuites :

- Relevez les chiffres inscrits sur votre compteur d'eau juste avant d'aller vous coucher.
- A votre réveil, si ces chiffres ne sont pas identiques et que personne n'a utilisé d'eau dans la nuit, cherchez la fuite !



Un robinet qui goutte = 120 litres/jour en moyenne

Une chasse d'eau qui fuit = Plus de 600 litres/jour

Antoine Santero,  
Vice-président du SIAEP

## DÉPANNAGE D'URGENCE ... ATTENTION ...

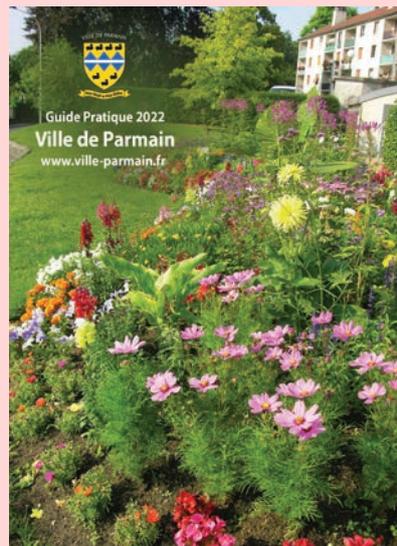


Vous recevez régulièrement dans votre boîte aux lettres des prospectus avec des « numéros utiles » : mairie, pompiers, numéros d'urgence pour du dépannage à domicile.

**La ville de Parmain n'est en aucune façon associée à l'édition et à la distribution de ces prospectus.**

En cas de problème, ne jamais agir dans la panique !

Faites-vous aider par des personnes de confiance : un parent, un ami, un voisin, votre compagnie d'assurance... Exiger un devis détaillé avant toute opération, et ne pas hésiter à comparer avec les devis proposés par d'autres artisans.



**Privilégiez les artisans locaux, leur liste est accessible :**

- sur le site de la ville [www.ville-parmain.fr](http://www.ville-parmain.fr) (Economie locale / Annuaire des entreprises),
- sur le Guide Pratique distribué chaque début d'année.



## 80 MILLIONS D'AMIS

Le saviez-vous ? La France compte 80 millions d'animaux de compagnie ! Cela signifie qu'il y a un animal domestique dans 1 maison française sur 2.

Les animaux domestiques les plus nombreux en France sont...

- Les poissons ! Ils sont 32 millions !
- À la 2<sup>ème</sup> place arrivent les chats : environ 14 millions
- Et à la 3<sup>ème</sup> place les animaux de basse-cour comme les poules : environ 12 millions.
- Les chiens, eux, arrivent en 4<sup>ème</sup> position : ils sont 8 millions !

Viennent ensuite les oiseaux (5 millions), les petits mammifères comme les souris ou les hamsters (4 millions), les animaux de terrarium (lézard, serpents etc....) (2 millions) et enfin les chevaux les poneys ou les ânes sont environ 700 000.

Pour être plus précis : un Français sur trois possède un chat et un Français sur quatre possède un chien.

En France, les animaux sont officiellement reconnus par le Code civil comme "être vivant doué de sensibilité", et non plus, comme durant 200 ans, comme un "simple meuble". L'abandon d'un animal domestique constitue un délit. Il est même considéré comme un acte de cruauté au même titre que la maltraitance animale. L'abandon d'un animal domestique, apprivoisé ou tenu en captivité est puni d'une peine allant jusqu'à 2 ans de prison ferme et 30 000 € d'amende.

Enfin pour prendre soin d'eux rappelons l'activité de deux toiletteurs professionnels à Parmain : un à domicile, et le second au Centre commercial Les Arcades.

Prêt pour un prochain concours de beauté ?!

*Béatrice Belabbas  
Conseillère municipale*

**Notre ville offre un cadre idéal pour les promenades avec nos compagnons à 4 pattes, soyons respectueux de l'environnement et du cadre de vie en utilisant systématiquement des sacs à déjections.**

**- Pour lutter contre les déjections canines dans l'espace public, la ville met gratuitement à disposition des sacs dans des distributeurs implantés en ville. De mars 2017 à février 2022, la commune a placé dans les distributeurs un total de 87 500 sacs à déjections canines pour un coût total de 3219,60 €.**



## Et si vous faisiez votre compost maison ?

TRI-OR propose la fourniture d'un composteur de jardin contre une participation financière d'un montant de 29,22 € par composteur.

Ce composteur robuste facilite la dégradation de vos déchets de cuisine et de jardin (tontes de pelouse, feuilles mortes...). Ce compost vous permettra de fertiliser votre jardin.

### Description du composteur

Le composteur possède deux couvercles afin de faciliter le dépôt des différents types de déchets. Il est également constitué de 4 parois maintenues à l'aide de vis fournies, ainsi que 4 trappes permettant de récupérer le compost après maturation. Ses dimensions sont de 80 x 80 cm au sol et 94 cm en hauteur, sa capacité est de 400 litres. Deux coloris sont disponibles, vert et anthracite.

### Que puis-je mettre dans mon composteur ?

Epluchures, tonte de pelouse, cendres froides, essuie-tout et mouchoirs, fleurs coupées, sciures de bois non traités, restes de pain, feuilles, petits branchages, coquilles d'œuf pilées, paille et foin, filtres à café, écorces d'arbres, sachets de thé, serviettes en papier.

### Pour obtenir un composteur veuillez-vous rendre au syndicat TRI-OR en vous munissant :

- D'une carte d'identité.
- D'un chèque de 29,22 € à l'ordre du trésor public.
- D'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



*Tous au compost !*  
*Rien ne se perd... tout se transforme*



**Venez chercher votre compost gratuitement !**

**QUI ?** Pour les résidents des 28 communes membres du Syndicat TRI-OR.  
**QUAND ?** le mercredi, du 2 mars au 27 avril, entre 14h et 17h.  
**OÙ ?** Sur le parking du site de Champagne-sur-Oise.  
**COMMENT ?** Avec un contenant, un gilet jaune et une pelle.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
 Notre compost est très concentré.  
 Il ne doit pas être utilisé seul !  
 Le mélange idéal est composé de 15 % de compost et 85 % de terre naturelle.

*Trions... Pour l'environnement, tout simplement !*

## Heures d'été

La déchetterie passe à l'heure d'été, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre : 9h - 12h et 14h - 19h  
 Samedi 9h - 19h / Dimanche 9h - 12h30 / Fermée le jeudi et jours fériés.

## PIERRE CAUBEL (8 MARS 1926 – 26 FÉVRIER 2022)

C'est avec une grande tristesse que la municipalité a appris le décès du général de brigade de l'Armée de l'Air Pierre Caubel. Parminois de longue date, il est décédé à la veille de ses 97 ans.

Entré à l'École de l'Air de Salon de Provence en 1946, Pierre CAUBEL en sort diplômé pilote en 1950. Il rejoint alors l'école d'Avord en tant qu'instructeur et commence l'entraînement sur les bombardiers B26 invader.

En avril 1953, il arrive en Indochine et est affecté à l'escadron de bombardement 1/5 sur B26. Il effectue de nombreuses missions de bombardement en particulier sur des jonques utilisées pour le trafic et le transport d'armes pour le compte du Viet Minh. Détaché en pleine jungle au poste de Miong Phan, il sera chargé d'améliorer les moyens de guidage des avions. Le poste sera attaqué par le Viêt Minh pendant plus de 10 jours. Retour sur Dien Bien Phu où, reprenant le rythme des missions, il verra son escadron subir de nombreuses pertes. Le 26 avril, c'est à son tour d'être frappé en plein vol par DCA Viêt Minh. Il parviendra à faire évacuer tout son équipage de l'avion en feu avant de sauter lui-même par la fenêtre du poste de pilotage. Il est capturé avec un de ses compagnons par des paysans qui les remettront aux forces Viêt Minh. Commence une longue détention pendant laquelle ils parcourront à pied sous le joug avant de rejoindre le sinistre camp n°1. Porté disparu, il est décoré de la Légion d'Honneur à titre posthume. Comme tous les prisonniers, il doit subir de longues séances de « Rééducation ». Un an plus tard la guerre ayant pris fin avec les accords de Genève du 21 juillet 1954, il est libéré et envoyé dans un premier temps à Mah Trang pour se reposer. Il est alors fait de plein droit Chevalier de la Légion d'Honneur.



De retour en France fin 1956, il prend le commandement de l'escadron 1/30 Loire et participe sur Vautour à la transformation de la chasse de nuit en chasse tout temps. Il est muté à Mont de Marsan et participe à la mise au point des premiers tirs de missile Air-Air sur Vautour. Il est par la suite muté à l'escadron 11/93 d'Oran en mars 1962. De tous les mois passés en Algérie, il ne dira mot à sa famille. A partir de 1964, à l'issue des opérations en Algérie, il participe à la mise au point de la Force Aérienne Stratégique sur Mirage IV, une des composantes de la dissuasion nucléaire française voulue par le Général de Gaulle.

Le 14 juillet 1965, pour la première fois, des Mirage survolent Paris dans le cadre du défilé militaire organisé sur les Champs Elysées ; le commandant CAUBEL, alors leader de la patrouille, est félicité par le général de Gaulle lors de la traditionnelle garden party qui suit le défilé.

En 1967, il est muté au 3<sup>ème</sup> bureau de l'État Major de l'Armée de l'Air, puis, devenu colonel, il prend en 1970 le commandement de la base aérienne de Bordeaux Mérignac. En 1972, il assure le commandement de la Force Aérienne Stratégique à la base souterraine de Taverny.

Auditeur au Centre des Hautes Etudes Militaires (CHEM) et à l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN), Pierre CAUBEL devient commandant de la base aérienne de Taverny puis adjoint au commandant des Forces Aériennes Stratégiques en 1978. Il est mis en congé du personnel navigant en 1980.

A la suite de sa carrière, il consacrera son temps à sa famille (9 enfants dont 2 adoptés et 6 recueillis) et à différentes œuvres ou actions sociales bénévoles. Il sera un temps patron des Equipes Notre Dame, secrétaire général de l'Office des Chrétiens Handicapés puis Président de l'Institut Médico Educatif de l'Isle-Adam.

Le général a été inhumé le 4 mars dans le cimetière de Champagne-sur-Oise à côté de son épouse Suzanne décédée en 2016.



Aux commandes d'un B26 en Indochine



Le capitaine Caubel



Leader du défilé du 14 juillet 1965 sur les Champs Elysées aux commandes d'un Mirage IV



### Les décorations du Général CAUBEL :

-  ► Commandeur de l'ordre de la Légion d'Honneur
-  ► Commandeur de l'Ordre National du Mérite
-  ► Croix de guerre des Théâtres d'Opérations extérieures avec palme (citation à l'ordre de l'Armée)
-  ► Médaille de l'aéronautique
-  ► Médaille d'Outre-Mer
-  ► Médaille commémorative de la Campagne d'Indochine
-  ► Médaille commémorative des Opérations de sécurité et de Maintien de l'ordre (AFN)
-  ► Chevalier de l'Ordre du Million d'Eléphants et du Parasol blanc (Laos – seule une vingtaine de français l'ont reçu dont le général de Gaulle).



## NAISSANCES

Le 15 octobre 2021 : Andrea Véron  
Le 4 novembre 2021 : Jules Rousseaux  
Le 15 novembre 2021 : Nilan Rouillard Lheurette  
Le 28 novembre 2021 : Alix Ladet  
Le 23 novembre 2021 : Milo Lété  
Le 13 décembre 2021 : Sami Chafaï  
Le 20 décembre 2021 : Noah Mathias  
Le 21 décembre 2021 : Billie Dehu Zordan

Le 23 décembre 2021 : Camille Ribeiro  
Le 25 décembre 2021 : Mariam Sahraoui  
Le 3 janvier 2022 : Farah Saïd  
Le 10 janvier 2022 : Rose et Jade Laurent Mocquard  
Le 21 janvier 2022 : Niels et Alban Landes Moneste  
Le 21 janvier 2022 : Amadou Bâ  
Le 28 janvier 2022 : Bintou Mbaye  
Le 7 février 2022 : Monthé Martikyan  
Le 17 février 2022 : Aliénor Charme



## MARIAGES

Le 29 octobre 2021 : Natacha Rihet et Ömer Hertem  
Le 30 octobre 2021 : Isabelle Laville et Mathias Lassalle  
Le 11 décembre 2021 : Florence Serbin et Patrick Cassubie

Le 18 décembre 2021 : Mathilde Labartette et Antoine Saumier  
Le 19 février 2022 : Samuel Carvalho Fernandes et Yina Torres Jimenez



## DÉCÈS

Le 13 octobre 2021 : Antonio Da Silva Carvalho  
Le 15 octobre 2021 : Jeannine Gilet épouse Denise  
Le 22 octobre 2021 : Georges Domenec  
Le 25 octobre 2021 : Pascal Enreille  
Le 9 novembre 2021 : Hortense Monodosso Yéyé  
Le 1er novembre 2021 : Stephen Amoako  
Le 24 novembre 2021 : Jacqueline Carlot  
Le 25 novembre 2021 : Marc Weiser  
Le 6 décembre 2021 : Geneviève Bartoli

Le 8 décembre 2021 : Marcelle Lecoœur veuve Declercq  
Le 23 décembre 2021 : Jean-Baptiste Motyl  
Le 25 décembre 2021 : Alice Pascual épouse Montenot  
Le 1er janvier 2022 : Chrysoula Ilikrinis veuve Katsaouni  
Le 9 janvier 2022 : Albert Darmaun  
Le 18 janvier 2022 : Denise Compoin  
Le 31 janvier 2022 : Père Emile Volant  
Le 12 février 2022 : Janine Geffroy veuve Lucas  
Le 10 février 2022 : Jeannine Haranger veuve Iharassarry

## Groupe d'élus(es) de l'opposition Parmain Jouy-le-Comte l'expérience à vos côtés

Force est de constater que le Maire a de réelles difficultés à dialoguer avec les Parminois. A grand renfort de flyers et autres, visiblement ça ne suffit pas. En discutant avec les habitants on nous dit : « rien ne va plus avec lui et certaines personnes de son équipe ; plus d'humilité de la Mairie serait nécessaire ; de la transparence serait utile pour se comprendre ; les réunions etc. sont des chambres d'enregistrement et non des endroits d'écoute »

Le Maire malgré ses promesses de campagne est confronté à la réalité de la loi qui s'impose aux communes de plus de 3 000 habitants ou sinon pénalité financière (env.70k€/an) : à Parmain nous sommes à 12% de LS (Vs 25%). Nous en avons 279 au 1/01/2022. Le nombre à atteindre est de 530 à 540.

De nombreux Parminois sont inquiets face à la construction de ces logements et à la conséquence sur la voirie déjà très étroite par secteur, les trottoirs trop petits voire inexistantes, sur le bruit donc la « tranquillité » menacée, sur les écoles, sur les commerces...Il convient donc d'expliquer et surtout d'apporter des réponses claires. Et peut-être moins d'être dans la caricature, voire l'arrogance avec des phrases du style : « on construit et ensuite on verra, ou à chaque jour suffit sa peine, ou encore les documents sont sur le site ou en Mairie ».

Notre projet consistait à repenser tout le cœur de ville et notamment la réhabilitation de l'ensemble du côté droit de la rue Guichard. Entre la poste et le cabinet médical là encore des actions étaient possibles. Mais nous constatons avec surprise la vente par le Maire à un particulier de la maison en face de la Gare, acquise en 2018 pour y installer des logements sociaux. Soit disant les travaux étaient conséquents pour un bailleur social mais visiblement pas pour un particulier (la raison est certainement ailleurs). Qu'on nous explique !

D.Mourget / F.Fézar / E.Portier /  
M. Steri / C. Chazal-Mathieu  
[experienceavoscotes@gmail.com](mailto:experienceavoscotes@gmail.com)

## Parmain plus Vous !

Chers Parminois, chères Parminoises ;

Le printemps arrive, les contraintes quotidiennes liées à la pandémie s'allègent un peu mais cela ne saurait nous faire oublier que notre ville connaît encore de nombreuses préoccupations qu'en tant que groupe de l'opposition nous essayons de signaler et auxquelles nous tentons aussi de proposer des solutions – même si celles-ci ne nous valent que peu de reconnaissance de la majorité actuelle.

Le PLU continue de représenter une problématique et une promesse. Le PLU est une problématique quand on voit que nos appels à veiller à l'équilibre des logements sociaux sur l'ensemble du territoire communal restent des vœux pieux et que les anciens projets n'ont pas été rejetés mais simplement et trop légèrement amendés. Le PLU est aussi une problématique quand nous découvrons en conseil municipal la mise en vente à un prix défiant toute concurrence d'un élément de notre patrimoine immobilier sans en avoir été informés (le 3 rue Raymond Poincaré).

Mais le PLU représente aussi une promesse car à travers le PADD (projet d'aménagement et de développement durables) c'est la ville de demain et d'après-demain qui se dessine. Nous y consacrons beaucoup d'énergie et de réunions ; ce sont d'ailleurs des moments passionnants et constructifs. Mais il est important – crucial – que vous vous empariez de l'occasion que le débat actuel offre pour être force de proposition, indépendamment des intérêts immédiats et personnels.

Mais en dehors de l'aménagement, la ville c'est aussi un quotidien. Lors des conseils municipaux, lors des commissions, nous faisons remonter des problèmes simples et importants, comme les dysfonctionnements des bus ou les problèmes de sécurité à leurs arrêts. Nous militons ardemment pour que les associations de notre ville récupèrent un local pérenne digne de ce nom, comme la « maison bourgeoise » du cabinet médical et nous ne désespérons pas d'y parvenir, même si la Covid, qui a parfois le dos bon, ne nous y aide pas.

Les lendemains qui arrivent devraient être un peu meilleurs, un peu moins contraints... nous n'en continuerons pas moins à rester vigilants pour que notre ville s'améliore au service du plus grand nombre, sur un territoire équilibré et solidaire.

Vous souhaitant un beau printemps aux sourires retrouvés,

Pour « Parmain plus Vous »  
Sébastien Guérineau

## La majorité municipale

Pas encore deux ans de gestion de notre ville et déjà beaucoup d'actions visibles et concrètes :

- Limitation du trafic journalier rue de Parmain (quartier de La Naze).
- Connexion de l'allée des Peupliers vers la rue de la Paix.
- Remise en service du feu rouge rue du Général de Gaulle près du collège.
- Transfert des arrêts de bus du collège vers l'allée des Peupliers.
- Limitation à 30Km/h de la vitesse en ville sauf sur départementales et hors signalisation spécifique.
- Limitation drastique du transit des poids lourds de plus de 19T en coopération avec les villes voisines.

Mais aussi :

- Mise en place d'un distributeur de billets opérationnel place de la mairie.
- Ouverture de commerces éphémères rue Guichard.
- Un centre commercial Les Arcades qui fera très prochainement "boutiques pleines".

Une équipe proche des Parminois :

- Aménagement de trois appartements d'urgence en centre-ville.
- Organisation régulière de rencontres de quartiers.
- Accueil des nouveaux arrivants en mairie par l'équipe municipale.
- Réunions, commissions, ateliers participatifs, débats dans le cadre de l'élaboration du PLU.
- Lancement d'enquêtes sur la mise en place d'un minibus, la limitation de vitesse en ville, la réception GSM.
- Un bulletin municipal abordant les sujets de fond.
- Une information réactive sur Facebook en complément du site Internet de la ville.

Après une période difficile, les activités culturelles et festives reprennent et l'agenda de la ville affiche désormais complet...

Mais, au moment où nous reprenons une vie à peu près normale, on ne peut s'empêcher de penser au courageux peuple ukrainien. Nous le soutiendrons en facilitant l'accueil des réfugiés.

En attendant l'intercommunalité a mis en place des collectes de dons spécifiques (voir le site Internet ou le Facebook de la ville).

## MARS

- **Samedi 26 Mars**  
**Rencontre de quartiers**, secteur "Val-d'Oise"  
Parking place de l'Europe de 10h30 à 12h
- **Lundi 28 mars**  
**Collecte de sang** salle Jean Sarment – 14h30 à 19h30

## AVRIL

- **Du 1er au 3 avril**  
**Salon de l'Artisanat d'Art et des Savoir-Faire Parminoïis** - Salle Louis Lemaire et salle du musée
- **Samedi 2 avril**  
**Samedi Gourmand Artisanal, Horticole et Musical**  
Place de la mairie de 10h à 18h
- **Dimanche 3 avril**  
**Visite de l'église** de Jouy-le-Comte de 15h à 18h, organisée par l'AREJ
- **Samedi 9 avril**  
**Chasse aux œufs de Pâques** pour les enfants de 3 à 11 ans - Parc de la mairie à 15h30
- **Dimanche 10 avril**  
1<sup>er</sup> tour **élection du président de la République**  
8h – 20h
- **Dimanche 24 avril**  
2<sup>ème</sup> tour **élection du président de la République**  
8h – 20h

## MAI

- **Samedi 7 mai**  
- **Remise de médailles** aux sportifs Parminoïis  
- **Concours de pétanque**  
Rendez-vous au stade Jacques Hunaut, allée des Peupliers  
- **Randonnée historique** de 5 km « de Parmain à Jouy-le-Comte » départ de la gare de Parmain à 14h  
Prix : 5 €
- **Dimanche 8 mai**  
**Commémoration** de la Victoire 1945
- **Dimanche 15 mai**  
**Salon du livre** - Salle Louis Lemaire, salle du musée et place de la mairie
- **Vendredi 20 mai**  
**Fête des voisins**

- **Du 21 mai au 5 juin**  
**Salon artistique** de Parmain Rencontres d'Artistes  
Salle Louis Lemaire

- **Samedi 21 et dimanche 22 mai**  
**Parmain en fête** : Nombreuses attractions gratuites de 10h à 18h - Allée des Peupliers

## JUIN

- **Vendredi 3 juin**  
**Rendez-vous des entrepreneurs** et porteurs de projets  
Salle du conseil municipal de 17h à 21h
- **Dimanche 5 juin**  
**Visite de l'église** de Jouy-le-Comte de 15h à 18h, organisée par l'AREJ
- **Samedi 11 juin**  
**Remise des récompenses** aux élèves de CM2
- **Dimanche 12 juin**  
1<sup>er</sup> tour **élections législatives** – 8h – 20h
- **Lundi 13 juin**  
**Collecte de sang** salle Jean Sarment – 14h30 à 19h30
- **Samedi 18 juin**  
- **Commémoration** de l'Appel du 18 juin 1940  
- **Randonnée** « sur la piste des abeilles »  
Départ de Parmain à 9h30, retour 17h - Prix : 15 €  
- **Concert** par les élèves et professeurs du Conservatoire, antenne de Parmain – Église de Jouy-le-Comte
- **Du 18 juin au 3 juillet**  
- **Exposition** hommage au peintre aquarelliste Marie-Blanche Droit
- **Dimanche 19 juin**  
2<sup>ème</sup> tour **élections législatives** – 8h – 20h
- **Lundi 21 juin**  
**Fête de la musique**
- **Vendredi 24 juin**  
**Concert** dansant de musiques du Québec – Place de la mairie
- **Samedi 25 juin**  
**Journée du sport** - Stade Jacques Hunaut, Allée de Peupliers